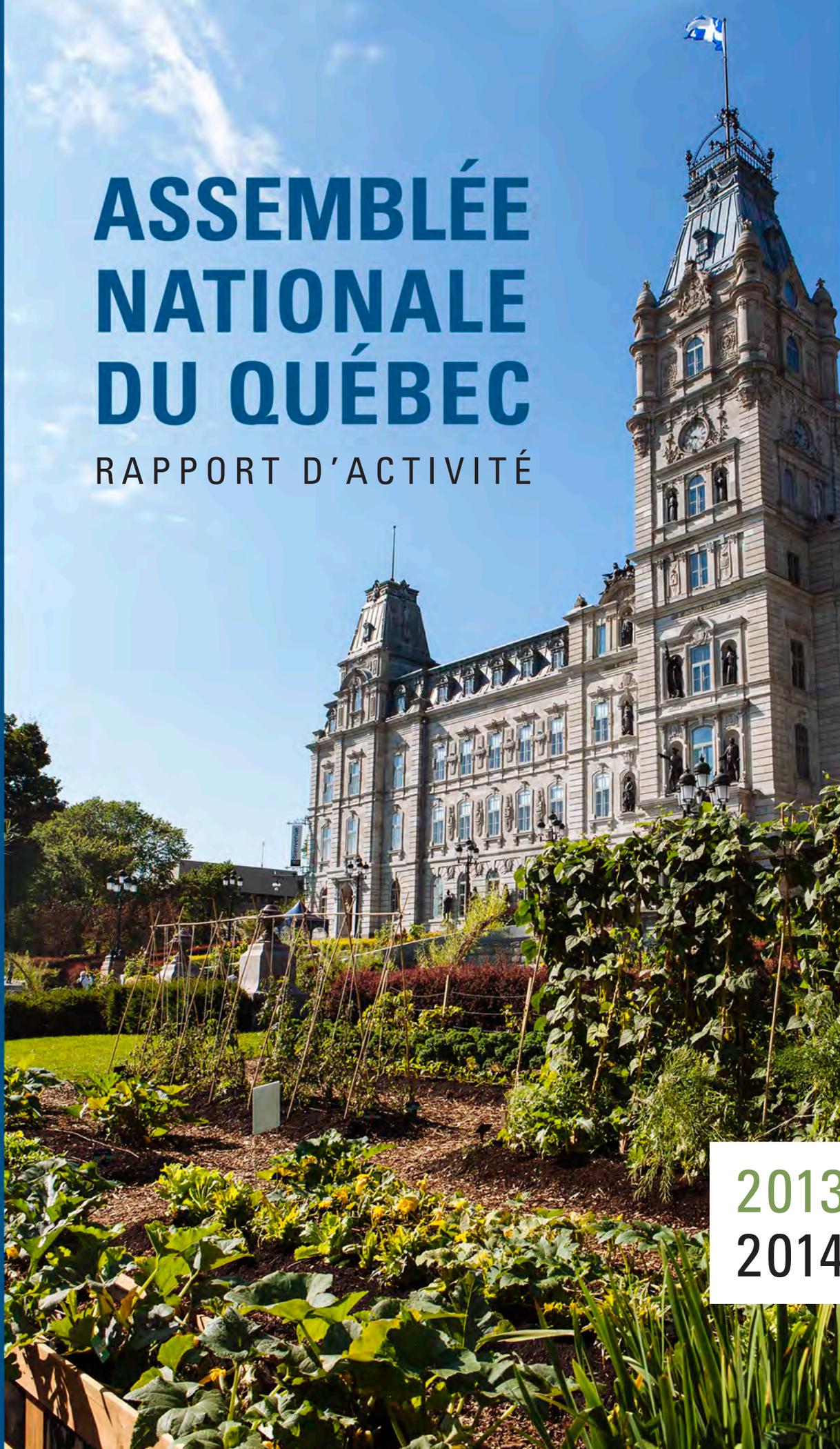


ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2013
2014

En couverture :

L'Assemblée nationale participe à un mouvement en plein essor, l'agriculture urbaine.

Photo : Philippe Renaud, collection Assemblée nationale

**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013
2014

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les renseignements présentés dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

DIRECTION

Jean Dumas

COORDINATION ET RÉDACTION

Andréanne Gélinas

RÉVISION LINGUISTIQUE

Éliane de Nicolini

COLLABORATION

France Pelletier

Marie-Josée Dufour

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Manon Paré

PHOTOGRAPHIES

Collection Assemblée nationale du Québec

PHOTOGRAPHES

Clément Allard

Christian Chevalier

Édouard de Blaÿ

François Laliberté

François Nadeau

Jessen Peixoto

Renaud Philippe

Roch Thérout

Direction des communications, des programmes
éducatifs et de l'accueil

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753

ISBN 978-2-550-70548-2

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014

MOT DU PRÉSIDENT	7
MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	9
FAITS SAILLANTS	11

LE TRAVAIL **DES DÉPUTÉS**

L'ASSEMBLÉE NATIONALE	17
La mission	17
La dissolution de l'Assemblée nationale	17
La composition de l'Assemblée	17
La répartition des sièges	17
Le profil des députés	18
Les anniversaires de vie parlementaire	18
Les changements dans la composition de l'Assemblée	19
Diagramme de l'Assemblée nationale au 5 mars 2014	22
LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE	23
Les décisions de la présidence	23
Le travail à l'Assemblée nationale	24
Le bilan du travail à l'Assemblée nationale	24
Les affaires courantes	24
Les affaires du jour	27
Les projets de loi adoptés	28
Le travail en commission parlementaire	28
Le bilan du travail en commission	29
L'étude détaillée des projets de loi	30
Les consultations publiques	30
L'étude des crédits budgétaires	30
Les commissions parlementaires	31
Rapports et documents de réflexion des commissions parlementaires	40
Présidents de séance	42
Les personnes désignées par l'Assemblée nationale	43

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	44
L'Assemblée parlementaire de la Francophonie.....	44
L'Association parlementaire du Commonwealth.....	45
La Confédération parlementaire des Amériques.....	46
Les organisations interparlementaires des États-Unis.....	48
Les relations bilatérales avec les parlements partenaires et avec les institutions européennes.....	49
La coopération interparlementaire.....	50
Les rencontres du président de l'Assemblée nationale avec ses homologues.....	51
Les visites officielles.....	52

L'ASSEMBLÉE NATIONALE **ET LES CITOYENS**

Les Médailles d'honneur de l'Assemblée nationale	57
La participation citoyenne aux travaux parlementaires	57
Les pétitions.....	57
Les commentaires reçus.....	58
Une assemblée ouverte aux citoyens	58
Les visiteurs à l'Assemblée nationale.....	58
Les activités spéciales.....	60
La Bibliothèque de l'Assemblée nationale	61
Une Bibliothèque ouverte aux citoyens.....	61
Un appui aux parlementaires et aux unités administratives.....	61
Les publications.....	61
La collection.....	62
Les activités éducatives	62
La Tournée de la présidence.....	62
Les simulations parlementaires.....	63
La Fondation Jean-Charles-Bonenfant.....	65
Les Parlements au primaire et au secondaire.....	66
La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.....	67
Le programme des pages étudiants.....	67
Le cours en Droit et procédure parlementaires.....	68
La télédiffusion	68

LES ACTIVITÉS **ADMINISTRATIVES**

La mission et les valeurs de l'administration de l'Assemblée nationale.....	71
Le Bureau de l'Assemblée.....	72
Les modifications au plan d'organisation administrative.....	73
Le personnel.....	73
L'organigramme au 31 mars 2014.....	74
Un coup d'œil sur l'administration.....	75
Utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2013-2014.....	77

LES **ANNEXES**

Les projets de loi adoptés.....	81
Le bilan des projets de loi adoptés.....	84
Les mandats des commissions parlementaires terminés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014.....	85
Masse salariale, allocations et dépenses des députés en 2013-2014.....	92
Les mandats des unités administratives au 31 mars 2014.....	93

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le *Rapport d'activité de l'Assemblée nationale du Québec* pour l'exercice 2013-2014. Ce document dresse le bilan des travaux parlementaires et des réalisations de l'Assemblée nationale. Encore cette année, les élus ont consacré une bonne part de leurs efforts au travail législatif, particulièrement à l'étude des projets de loi, qui a occupé plus de 60 % de leur temps en commission parlementaire.



L'année a été marquée, entre autres, par la visite de Son Excellence M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, qui, sur mon invitation, s'est adressé aux parlementaires réunis dans la salle de l'Assemblée nationale. Cette visite constituait un fait plutôt rare, car il s'agissait de la sixième fois seulement qu'un invité prenait la parole en ces lieux. M. Diouf a plaidé en faveur du multilinguisme et d'une refonte de la gouvernance mondiale. De plus, il a souligné la contribution majeure des Québécois au rayonnement de la Francophonie et à la promotion de la langue française.

Toujours dans le domaine des relations internationales, l'Assemblée nationale a accueilli une trentaine de femmes de l'espace francophone, au cours de la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en janvier 2014. La représentativité des femmes en politique et l'éducation des filles ont fait partie des thèmes abordés.

Quelques jours plus tard, près de 80 femmes parlementaires membres des réseaux de la Francophonie, des Amériques et du Commonwealth ont tenu un séminaire. À l'issue de cette rencontre, elles ont adopté une déclaration les engageant à poursuivre leurs efforts en faveur des droits des femmes, au sein de leur Parlement respectif, en vue du 20^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en 2015.

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas attirer votre attention sur deux anniversaires marquants, soit le 50^e anniversaire du *Journal des débats*, qui a été publié pour la première fois le 14 janvier 1964, et le 35^e anniversaire de la télédiffusion des débats, que nous avons souligné en octobre 2013.

Enfin, le 5 mars 2014, le lieutenant-gouverneur a proclamé la dissolution de l'Assemblée, mettant ainsi fin à la 40^e législature.

J'espère que ce rapport vous permettra de connaître davantage votre Parlement et de saisir toute l'ampleur du travail des élus et du personnel de l'Assemblée nationale au profit de la démocratie québécoise.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'J.C.' followed by a horizontal line.

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Tout comme le président, je suis heureux de présenter ce 15^e rapport d'activité de l'Assemblée nationale. D'entrée de jeu, je tiens à souligner les efforts consacrés par le personnel de l'Assemblée nationale au travail parlementaire et au soutien aux élus afin que ceux-ci puissent mener à bien leur mission de législateur, de contrôleur de l'action gouvernementale et d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique. Je les remercie au passage. Voici quelques réalisations qui ont marqué l'année.



L'Assemblée a collaboré avec les Urbainsculteurs, un organisme voué à la promotion de l'agriculture urbaine, pour que de nouveaux aménagements soient installés dans ses jardins. Dévoilés en juin 2013, ces derniers comprennent notamment des potagers urbains qui permettent aux visiteurs de se familiariser avec des cultures emblématiques du Québec. Ces aménagements s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs du plan d'action pour le développement durable de l'Assemblée.

Toujours soucieuse de se rapprocher des citoyens, l'Assemblée a lancé son site mobile en mai 2013. Le contenu de son site Web a été adapté afin de permettre aux usagers de suivre l'actualité parlementaire où qu'ils soient, à partir d'appareils intelligents.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale, en collaboration avec l'Assemblée nationale française et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, a lancé, en octobre 2013, le cours à distance *Parlementarisme comparé Québec - France*. Ce cours du programme de premier cycle en science politique de l'Université Laval s'adresse aux parlementaires, aux fonctionnaires et à toute personne qui désire en apprendre davantage sur la manière dont se matérialise la vie démocratique dans les sociétés québécoise et française.

Enfin, la toute première version en anglais du volume *La procédure parlementaire du Québec*, qui retrace l'état du droit parlementaire à travers son évolution, a été publiée en février 2014. Il s'agit d'un outil incontournable pour quiconque s'intéresse aux fondements de la procédure telle qu'elle se pratique au Québec et désire comprendre son application dans les travaux parlementaires.

Ce rapport conclut une année où l'Assemblée a encore une fois multiplié ses efforts dans des domaines variés pour mieux se faire connaître des citoyens.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Michel Bonsaint'. The signature is fluid and stylized, with a large, sweeping flourish at the end.

Michel Bonsaint

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

La fin de la 40^e législature

Le lieutenant-gouverneur a proclamé la dissolution de l'Assemblée nationale le 5 mars 2014, sur recommandation de la première ministre, mettant ainsi fin à la 40^e législature. Par conséquent, des élections générales ont été annoncées pour le 7 avril 2014 afin que les citoyens puissent choisir les 125 députés de la 41^e législature.

La 40^e législature a été marquée de deux façons particulières. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, une femme a été élue première ministre, et le Québec a élu un gouvernement minoritaire, le deuxième depuis 1878.

Les potagers de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a présenté, le 13 juin 2013, les nouveaux aménagements de végétaux comestibles devant la façade de l'hôtel du Parlement. Cette initiative est le fruit d'une collaboration avec les Urbainculteurs, un organisme à but non lucratif voué à la promotion du jardinage et de l'agriculture urbaine. Ces aménagements s'inscrivent en continuité avec le plan d'action pour le développement durable que l'Assemblée a adopté en 2009.

L'Assemblée a aussi pris part au projet Miel urbain, en collaboration avec la Miellerie de Champlain, qui a installé des ruches sur le toit de l'édifice Jean-Antoine-Panet.



Les aménagements des jardins comprennent, entre autres, des cultures qui font hommage aux premiers occupants et une allée d'arbres fruitiers.



La visite de Son Excellence M. Abdou Diouf



Le 18 septembre 2013, Son Excellence M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, s'est adressé à l'ensemble des parlementaires réunis dans la salle de l'Assemblée nationale. Profitant de ce privilège rarement accordé dans l'histoire du Québec, M. Diouf a souligné la contribution majeure des Québécois au rayonnement de la Francophonie. Au terme de la cérémonie, M. Jacques Chagnon a remis à M. Diouf la Médaille du président, la plus haute distinction décernée par l'Assemblée nationale du Québec, en guise de reconnaissance pour son apport exceptionnel en tant que dirigeant de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis plus de dix ans.

Son Excellence M. Abdou Diouf s'est adressé à l'Assemblée.

Un nouveau cours sur le parlementarisme comparé Québec-France

L'Assemblée nationale du Québec, en collaboration avec l'Assemblée nationale française et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, a lancé, à l'automne 2013, le cours à distance *Parlementarisme comparé Québec - France*.



Cette formation universitaire permet de s'initier au fonctionnement des assemblées et au travail parlementaire dans deux systèmes relevant de traditions juridiques différentes : le système français de droit écrit et celui du Québec, qui est de tradition britannique.

Destiné aux étudiants et chercheurs universitaires, ce cours de 3 crédits est offert sur une plateforme Web dynamique. Il s'adresse aussi aux parlementaires et aux fonctionnaires, de même qu'à toute personne qui désire en apprendre davantage sur la manière dont se matérialise la vie démocratique dans les sociétés québécoise et française.

La mobilité et les médias sociaux

Le site mobile et les médias sociaux ont pris une place de choix parmi les canaux de communication de l'Assemblée nationale afin de répondre aux besoins grandissants des citoyens.

Concernant la mobilité, les principales sections du site Web de l'Assemblée nationale ont été adaptées afin d'en permettre la consultation à partir d'appareils intelligents. Le site mobile permet notamment de suivre le cheminement des projets de loi et d'accéder aux fiches d'information sur les 125 députés. Il est aussi possible d'assister en temps réel aux travaux des élus à l'Assemblée et en commission et de voir simultanément plusieurs autres activités en direct, comme les conférences de presse.

L'Assemblée nationale est aussi active dans les médias sociaux. Ses comptes Facebook, Twitter et YouTube traitent, de façon neutre, de l'actualité parlementaire et institutionnelle.



assnat.qc.ca/mediassociaux



Les Prix du livre politique 2013 au Salon international du livre de Québec

La remise des Prix du livre politique s'est tenue pour la première fois sur la scène Espace jeunesse Desjardins au Salon international du livre de Québec, le 11 avril 2013. Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, et le vice-président, M. Claude Cousineau, ont récompensé les lauréats, des auteurs de littérature politique. L'Assemblée nationale a occupé un kiosque pendant toute la durée du Salon.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, au Salon international du livre de Québec.



Les 50 ans du *Journal des débats*

Le 14 janvier 1964, à l'ouverture de la 3^e session de la 27^e législature, le premier fascicule du *Journal des débats* a été publié. D'abord consacrée exclusivement aux débats de l'Assemblée, la transcription intégrale des délibérations des commissions parlementaires s'est ajoutée le 19 mars 1965.



Verbum pro verbo, historiae fidelis

Le 35^e anniversaire de la télédiffusion des débats

L'arrivée des caméras dans la salle de l'Assemblée nationale, il y a 35 ans, marquait le début de la télédiffusion des travaux des élus. Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a souligné cet anniversaire le 3 octobre 2013. Pour signaler l'évènement, le Canal de l'Assemblée a diffusé la toute première période des affaires courantes télévisée.



La procédure parlementaire au Québec en version anglaise

L'Assemblée nationale a publié, en février 2014, *Parliamentary Procedure in Québec*, une traduction de la 3^e édition du livre *La procédure parlementaire du Québec*. Cette première parution en anglais permettra à l'Assemblée nationale, seule assemblée législative francophone en Amérique du Nord, de renforcer ses relations avec les autres parlements de type britannique. Ouvrage de référence unique et incontournable, ce livre traite en détail du fonctionnement du Parlement et des règles de procédure qui s'y appliquent.



LE TRAVAIL
DES DÉPUTÉS



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La mission

L'Assemblée nationale du Québec constitue l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont aussi pour rôle de contrôler les actes du gouvernement et de discuter de toute question d'intérêt public, notamment au sein des commissions parlementaires. La durée du mandat collectif de ces députés, entre deux élections générales, est appelée « législature ».

La dissolution de l'Assemblée nationale

Le 5 mars 2014, le Conseil des ministres a adopté deux décrets sur recommandation de la première ministre. Le premier décret ordonnait la dissolution de l'Assemblée nationale du Québec et convoquait la nouvelle Assemblée pour le 6 mai 2014. Quant au second décret, il enjoignait le Directeur général des élections de tenir des élections générales le 7 avril 2014. Le lieutenant-gouverneur a ensuite signé les trois proclamations royales donnant effet à ces décrets, mettant ainsi fin à la 40^e législature.



Les proclamations royales

C'est le Service de la séance de la Direction des travaux parlementaires qui prépare les proclamations royales. Celles-ci doivent être rigoureusement conformes au contenu des décrets émis par le Conseil des ministres et porter le grand sceau du Québec.

Les proclamations royales sont signées en premier lieu par le secrétaire général de l'Assemblée : le lieutenant-gouverneur appose par la suite sa signature sous le grand sceau.

Enfin, une version manuscrite des proclamations royales est préparée pour publication à la *Gazette officielle*.



La composition de l'Assemblée

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

À la dissolution de l'Assemblée, le 5 mars 2014, la répartition des sièges selon les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale était la suivante :

Parti québécois (PQ)	54
Parti libéral du Québec (PLQ)	49
Coalition avenir Québec (CAQ)	18
Québec solidaire (QS)	2
Indépendants (Ind.)	2

LE PROFIL DES DÉPUTÉS

L'Assemblée nationale est formée de 125 députés au parcours personnel et professionnel diversifié. Lors de la 40^e législature, 41 députés étaient des femmes, ce qui représente près du tiers des sièges, un sommet dans l'histoire du Québec.

Voici quelques statistiques concernant les députés de cette législature :

ÂGE		EXPÉRIENCE COMME DÉPUTÉ	
Moyenne d'âge :	55 ans	Expérience moyenne :	7 ans
Groupe des 20 à 39 ans :	7,2 % des députés	Première expérience :	31 % des députés
Groupe des 40 à 59 ans :	60,8 % des députés	Quatrième mandat :	26 % des députés
Groupe des 60 ans et plus :	32 % des députés		

Le quart des députés venait du secteur public et parapublic. Un autre quart se composait de professionnels du secteur privé. Le groupe des gens d'affaires représentait, pour sa part, un peu moins de 16 % de l'ensemble des élus.

Les principaux sous-groupes professionnels représentés parmi les députés étaient les suivants :

SOUS-GROUPE PROFESSIONNEL	PERSONNES
Gestionnaires d'entreprise	14
Avocats et notaires	14
Gestionnaires d'organisme sans but lucratif	12
Personnel politique	11
Enseignants	8

En ce qui concerne la formation scolaire, 80 % des députés avaient fait des études universitaires. Les principaux domaines de formation étaient les suivants :

DOMAINE DE FORMATION	NOMBRE DE PERSONNES
Administration et gestion	38
Droit	34
Science politique	13
Enseignement, pédagogie, sciences de l'éducation	10
Communication et journalisme	9

De gauche à droite :
M. Jacques Chagnon,
M^{me} Pauline Marois,
M. Yvon Marcoux,
M^{mes} Agnès Maltais et
Nicole Léger, ainsi que
MM. Claude Cousineau,
Jean-Marc Fournier et
Gérard Deltell.

LES ANNIVERSAIRES DE VIE PARLEMENTAIRE



Cinq députés de l'Assemblée nationale ont été honorés le 27 novembre 2013 dans la salle du Conseil législatif, à l'occasion d'une cérémonie célébrant leurs quinze années de vie parlementaire. Il s'agit du député de Bertrand, M. Claude Cousineau, du député de Chicoutimi, M. Stéphane Bédard, de la députée de Pointe-aux-Trembles, M^{me} Nicole Léger, de la députée de Taschereau, M^{me} Agnès Maltais, et du député de Vaudreuil, M. Yvon Marcoux.

De plus, onze députés ont, quant à eux, célébré leurs dix années de vie parlementaire lors d'une cérémonie, le 29 mai 2013. Il s'agissait de la députée d'Anjou-Louis-Riel, M^{me} Lise Thériault, de la députée d'Arthabaska, M^{me} Sylvie Roy, du député des Chutes-de-la-Chaudière, M. Marc Picard, de la députée de Duplessis, M^{me} Lorraine Richard, du député de Lotbinière-Frontenac, M. Laurent Lessard, du député de Louis-Hébert, M. Sam Hamad, du député d'Orford, M. Pierre Reid, de la députée de Pontiac, M^{me} Charlotte L'Écuyer, du député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, de la députée de Soulanges, M^{me} Lucie Charlebois, et de la députée de Taillon, M^{me} Marie Malavoy.

LES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Les démissions

Deux députés ont démissionné en 2013-2014 :



M. Emmanuel Dubourg
Circonscription de Viau

Date de la première élection :
26 mars 2007

Date de la démission :
9 août 2013

**Fonction au moment
de la démission :** Député



M. Raymond Bachand
Circonscription d'Outremont

Date de la première élection :
12 décembre 2005

Date de la démission :
13 septembre 2013

**Fonction au moment
de la démission :** Député

Les changements d'appartenance politique

Deux députés ont changé d'appartenance politique en 2013-2014 :



M. Daniel Rathé
Circonscription de Blainville

Date de la première élection :
8 décembre 2008

**Date du changement
d'appartenance politique :**
21 mai 2013

Statut :
De député de la Coalition avenir Québec
à député indépendant



M^{me} Fatima Houda-Pepin
Circonscription de La Pinière

Date de la première élection :
12 septembre 1994

**Date du changement
d'appartenance politique :**
20 janvier 2014

Statut :
De députée du Parti libéral du Québec
à députée indépendante

Les élections partielles

Deux élections partielles ont eu lieu au cours de la dernière année financière, le 9 décembre 2013.



**Circonscription
d'Outremont**

M. Philippe Couillard,
du Parti libéral du Québec,
a été élu.



**Circonscription
de Viau**

M. David Heurtel,
du Parti libéral du Québec,
a été élu.



PAULINE MAROIS
Première ministre
Charlevoix-Côte-de-Beaupré



STÉPHANE BÉDARD Leader Chicoutimi
BERTRAND ST-ARNAUD Leader adjoint Chambly
MATHIEU TRAVESY Leader adjoint Terrebonne
MARJOLAIN DESOUR Whip René-Lévesque
DAVE TURCOTTE Whip adjoint Saint-Jean
SYLVAIN PÉZÉ Président du caucus Labelle



DENISE BEAUDIN Mirabel
STÉPHANE BERGERON Verchères
PASCAL BÉREJUBÉ Matane-Matagédia
YVES-FRANÇOIS BLANCHET Jonsson
MARIE BOULLE Bernville
DANIEL BRETON Sainte-Marie-Saint-Jacques
LÉO BUREAU-BLOIN Laval-des-Rapides



SERGE CARDIN Sherbrooke
NOÉLLE CHAMPAGNE Champlain
GILLES CHAPADEAU Rouyn-Noranda-Témiscamingue
JEAN-MARIE CLAVEAU Dubuc
ALEXANDRE CLOUTIER Lac-Saint-Jean
DIANE DE COURCY Crémazie
BERNARD DRAINVILLE Marie-Victoria



PIERRE DUCHESNE Bonaventure
LUC FERLAND Ungava
DIANE GADOURY-HAMELIN Mason
SYLVAIN GAUDREAULET Jonquière
FRANÇOIS GENDRON Abitibi-Ouest
DANIEL GOYER Deux-Montagnes
RÉJEAN HÉBERT Saint-François



YVONIQUE HIVON Joliette
MAMA KOTFO Bourget
ÉLIZABETH LAROUCHE Abitibi-Est
GUY LÉCLAIR Brashearville
NICOLE LÉGER Pointe-aux-Trembles
GAÉTAN LELIÈVE Gaspé
JEAN-FRANÇOIS LIÉL Rimoult



MARIE MALAVOY Taillon
AGNÈS MATHIAS Taschereau
NICOLAS MARCEAU Roussseau
SCOTT MCKAY Repentigny
MARTINE OUELLET Yachon
ÉMIEN PELLETTIER Saint-Hyacinthe
IRVIN PELLETTIER Rimouski



SUZANNE PROULX Sainte-Rose
JEANNINE RICHARD Îles-de-la-Madeleine
LORRAINE RICHARD Duplessis
ROLAND RICHER Argenteuil
SYLVAIN ROY Bonaventure
ALAIN THERIEN Saguenay
DENIS TROTTIER Roberval



LUC TRUDEL Saint-Maurice
ANDRÉ VILLENEUVE Berthier
ÉVAËNE ZAKAÏB Richelieu



Place aux citoyens



JACQUES CHAGNON
Président
Westmount-Saint-Louis



CAROLE POIRIER
Vice-présidente
Hochelaga-Maisonneuve



CLAUDE COUSINEAU
Vice-président
Bertrand



FRANÇOIS OULMET
Vice-président
Marquette

Les parlementaires de la 40^e législature au 5 mars 2014



PHILIPPE COUILLARD
Chef de l'opposition officielle
Outremont



PIERRE MOREAU
Leader
Châteauguay



LISÉ THÉRIAULT
Leader adjointe
Anjou-Louis-Riel



JEAN-MARC FOURNIER
Whip
Saint-Laurent



LUCIE CHARLEBOIS
Whip adjointe
Soulages



GEOFFREY KELLEY
Président du caucus
Jacques-Cartier



PIERRE ARCAND
Mont-Royal



LAWRENCE S. BERGMAN
D'Arny-McGee



STÉPHANE BILLETTE
Huntington



MARGUERITE BLAIS
Saint-Henri-Sainte-Anne



GHISLAIN BOLDUC
Mégantic



YVES BOLDUC
Jean-Talon



JULIE BOULET
Lavolette



MARC CARRIÈRE
Chapleau



FRANCINE CHARBONNEAU
Mille-Îles



JEAN D'AMOUR
Rivière-du-Loup-Témiscouata



RITA DE SANTIS
Bourassa-Sauvé



JEAN-PAUL DIAMOND
Maskinongé



ANDRÉ DROLET
Jean-Lévesque



ROBERT DUTIL
Beauce-Sud



MARYSE GAUDREAU
Hull



HENRI-FRANÇOIS GAUTHIER
Verdun



SAM HAMD
Louis-Hebert



DAVID HEURTEL
Yves



ALEXANDRE IRACÁ
Papineau



YOLANDE JAMES
Nelligan



CHARLOTTE L'ÉGUYER
Pontiac



LAURENT LESSARD
Lotbinière-Frontenac



YVON MARCOUX
Vaudreuil



PIERRE MARSAN
Robert-Baldwin



NICOLE MÉNARD
Laporte



NORBERT MORIN
Côte-du-Sud



GUY OUELLETTE
Chomedey



GILLES OUMIET
Fabre



PIERRE PARADIS
Brome-Missisquoi



ROBERT POËTI
Marguerite-Bourgeois



PIERRE REID
Orford



FILOMENA ROTIROTI
Jeanne-Mance-Viger



JEAN ROUSSELLE
Yimont



GERRY SKLAVOUNOS
Lauren-Dorion



DANIELLE ST-AMANT
Trois-Rivières



CHRISTINE ST-PIERRE
Acadie



MARC TANGIAY
LaFontaine



STÉPHANIE VALLÉE
Gatineau



KARINE VALLIÈRES
Richmond



DOMINIQUE YVEN
Bellechasse



KATHLEEN WEIL
Notre-Dame-de-Grâce



FRANÇOIS LEGAULT
Chef du deuxième groupe
d'opposition
L'Assomption



GÉRARD DELTELL
Leader
Châteauguay



FRANÇOIS BONNARDEL
Whip
Granby



ÉRIC CARRE
La Pêtrite



HÉLÈNE DANEAULT
Gouvis



CHRISTIAN DUBÉ
Levis



JACQUES DUCHESNEAU
Saint-Jérôme



STÉPHANE LE BOUYONNET
La Prairie



SYLVAIN LÉVESQUE
Vanier-Les Rivières



JACQUES MARCOTTE
Portneuf



DONALD MARTEL
Nicolet-Bécancour



MARC PICARD
Chutes-de-la-Chaudière



NATHALIE ROY
Montarville



SYLVIE ROY
Arthabaska



SÉBASTIEN SCHNEEBBERGER
Dorval-Bois-Francs



ANDRÉ SPÉNARD
Beauce-Nord



MICHELINE C. ST-LAURENT
Montmorency



DENISE TRUDEL
Charlebourg



FRANÇOISE DAVID
Gouvis



DANIEL RATHÉ
Blainville



FATIMA HOUDA PEPIN
La Pinière



AMIR KHADIR
Mascot

Le travail parlementaire

LES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTENCE

La présidence de l'Assemblée s'est prononcée sur deux questions de privilège en 2013-2014.

Se prévaloir de dispositions législatives non adoptées

En juin 2013, la présidence s'est prononcée après avoir reçu un avis concernant certaines commissions scolaires qui invitaient des parents d'enfants âgés de 4 ans à les inscrire à la maternelle à temps plein dès septembre. Or, le projet de loi prévoyant la création de ces classes de maternelle était toujours à l'étude à l'Assemblée (projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans). L'avis enjoignait la présidence de conclure que les publicités et les communications à ce sujet portaient atteinte à l'autorité et à la dignité de l'Assemblée ou de ses membres et demandait de déclarer les commissions scolaires coupables, à première vue, d'outrage au Parlement.

La présidence a alors rappelé que le fait de se prévaloir de dispositions législatives toujours à l'étude à l'Assemblée peut effectivement constituer un outrage au Parlement. En contrepartie, le fait pour les ministères et organismes publics de vouloir informer les citoyens sur les politiques et les programmes gouvernementaux n'est pas répréhensible en soi, puisqu'il s'agit d'une responsabilité qui leur incombe. Les publicités et les communications d'information doivent cependant faire preuve de respect et de déférence à l'égard de l'Assemblée nationale et de ses membres. On ne doit pas laisser l'impression au grand public qu'une mesure projetée est un fait accompli. Dans les circonstances, les faits soumis à la présidence l'ont amenée à conclure, au sujet de certaines des commissions scolaires indiquées dans l'avis, que la question de privilège était recevable à première vue.

C'est pourquoi la présidence a insisté sur l'importance de faire preuve de déférence à l'égard de l'Assemblée et de ses membres. Elle a indiqué qu'il est essentiel d'explicitement dans les publicités et les communications d'information le rôle des députés dans l'adoption d'un projet de loi. En effet, cette information devrait préciser que les mesures envisagées se matérialiseront « sous réserve de l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale ».

Témoignage faux ou incomplet en commission

La deuxième question de privilège a porté sur des faits qui se sont produits en juin 2013 durant les travaux de la Commission de la santé et des services sociaux. Un avis avait alors été transmis à la présidence pour faire état d'une possible violation de droit ou de privilège concernant les affirmations d'un témoin au cours des consultations particulières sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Cet avis précisait notamment que certaines affirmations du témoin étaient contredites par des informations que la commission avait reçues le lendemain de son audition.

Le fait de fournir des réponses fausses ou incomplètes aux questions posées par des députés constitue, à première vue, une entrave à l'exercice des fonctions de l'Assemblée de même qu'une atteinte à son autorité et à sa dignité. Dans ce cas, les faits soumis



pour soutenir la question de privilège pouvaient soulever un doute quant à la véracité du témoignage en cause. La présidence a donc déclaré la question de privilège recevable à première vue.

Celle-ci a alors souligné qu'il est important que, dans l'exécution des mandats qui leur sont confiés, les commissions puissent compter sur l'entière collaboration des gens qui participent à leurs travaux. En effet, les témoins ont l'obligation de dire la vérité et de donner des versions des faits qui sont complètes.

Le travail à l'Assemblée nationale

LE BILAN DU TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Au cours de l'année 2013-2014, 75 séances se sont déroulées à l'Assemblée nationale. Pour connaître le calendrier des travaux parlementaires et l'horaire des séances, on peut consulter le site Internet assnat.qc.ca.

	SÉANCES	HEURES
Avril 2013	10	51 h 39
Mai	14	80 h 42
Juin	9	48 h 25
Septembre	6	30 h 40
Octobre	12	61 h 46
Novembre	13	63 h 20
Décembre	5	31 h 30
Février 2014	6	36 h 27
Mars	Dissolution de l'Assemblée le 5 mars 2014	
TOTAL¹	75	404 h 29

L'Assemblée nationale peut se réunir en séance extraordinaire en dehors des moments prévus dans le calendrier des travaux parlementaires, sur demande du premier ministre. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général.

Au cours de l'année 2013-2014, à la demande de la première ministre, l'Assemblée nationale a été convoquée en séance extraordinaire à deux reprises :

- le 30 juin, afin de permettre la présentation d'un projet de loi visant la reprise des travaux dans l'industrie de la construction ainsi que pour procéder à toutes les étapes de son étude ;
- le 9 décembre, afin de terminer le processus d'étude du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les mines.

LES AFFAIRES COURANTES

Une séance de l'Assemblée nationale comporte deux périodes distinctes, la première étant celle des affaires courantes. Elle se divise en rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale.

¹ Ces chiffres portent sur la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, incluant deux séances extraordinaires les 30 juin et 9 décembre 2013.

0.1 ■ Déclarations de députés

Cette rubrique marque le début des séances et permet aux députés, incluant les ministres, de faire une déclaration d'une minute sur un sujet précis. Dix députés peuvent faire une déclaration par séance.

1 ■ Déclarations ministérielles

Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée nationale sur tout sujet qu'il considère pertinent, comme l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement devant un événement particulier.

Au cours de l'année 2013-2014, la première ministre et deux ministres ont prononcé une déclaration ministérielle :

- Le 16 avril, la première ministre a fait une déclaration concernant l'accès aux informations entourant la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982.
- Le 21 mai, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a fait une déclaration concernant la Politique de souveraineté alimentaire du Québec.
- Le 23 octobre, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste a fait une déclaration concernant la réaffirmation des principes fondamentaux inhérents à la société et à la démocratie québécoise.

Fait à noter, à la suite du consentement de l'Assemblée, les déclarations ministérielles de la première ministre et celle du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste ont été suivies de la présentation d'une motion sans préavis. Dans les deux cas, la motion a été adoptée à l'unanimité, puis transmise au Parlement canadien.

2 ■ Présentation de projets de loi

À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur d'un projet de loi, mais ils acceptent simplement d'en être saisis afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif. En tout, 68 projets de loi ont été présentés à l'Assemblée nationale en 2013-2014.

3 ■ Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions

Entre le 1^{er} avril 2013 et le 5 mars 2014, 1 088 documents ont été déposés à l'Assemblée nationale. Ils se répartissent comme suit :

Rapport de mission	1
Réponses aux questions inscrites au Feuilleton	21
Rapports du directeur de la législation	10
Décisions du Bureau de l'Assemblée	23
Pétitions*	235
Réponses aux pétitions*	126

* Pour obtenir plus d'information sur les pétitions, on peut consulter dans ce rapport la section « La participation citoyenne aux travaux parlementaires ».

Rapports de commission	93
Rapports annuels (ministères et organismes)	264
Autres documents	315

4 | Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Un député peut signaler toute violation des droits ou privilèges de l'Assemblée ou de l'un de ses membres. Avec la permission du président de l'Assemblée, il peut aussi s'expliquer sur un fait qui le concerne. Par exemple, il peut relever l'inexactitude du compte rendu de l'un de ses discours, nier des accusations portées contre lui dans une publication ou expliquer des remarques mal interprétées.

5 | Questions et réponses orales

La période de questions et réponses orales dure 45 minutes durant lesquelles les députés peuvent questionner les ministres sur tout sujet d'intérêt public. Il s'agit de l'un des moyens de contrôle de l'action gouvernementale dont disposent les députés. Plus de 50 heures ont été consacrées à la période de questions et réponses orales durant l'année.

Les statistiques suivantes sont établies en fonction du calendrier parlementaire, et non en fonction de l'exercice financier :

40^e législature, 1^{re} session, printemps 2013

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **29:12 heures**

Nombre de questions principales	422
Nombre de questions complémentaires	761

40^e législature, 1^{re} session, automne 2013

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **22:11 heures**

Nombre de questions principales	311
Nombre de questions complémentaires	570

6 | Votes reportés

Un vote peut être exercé de deux manières, soit à main levée, soit par appel nominal. À la demande du leader du gouvernement, le président peut reporter un vote par appel nominal plus tard au cours de la séance ou à la période des affaires courantes de la séance suivante.

7 | **Motions sans préavis**

Cette étape des affaires courantes est prévue pour débattre de motions qui n'ont pas été préalablement inscrites au Feuilleton.

8 | **Avis touchant les travaux des commissions**

Cette rubrique permet au leader du gouvernement de porter à la connaissance de l'Assemblée des précisions concernant les travaux des commissions qui siègent en vertu d'un mandat de l'Assemblée. Le président communique également à l'Assemblée les avis concernant les travaux des commissions siégeant en vertu d'un mandat qu'elles se sont donné.

9 | **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

La dernière rubrique des affaires courantes permet au leader du gouvernement, de sa propre initiative ou à l'invitation d'un député, de communiquer à l'Assemblée des renseignements sur les travaux parlementaires. Les demandes de renseignements doivent porter uniquement sur des affaires inscrites au Feuilleton. À cette étape, le président peut aussi être appelé à donner de l'information sur les travaux de l'Assemblée.

LES AFFAIRES DU JOUR

La seconde période d'une séance de l'Assemblée nationale, celle des affaires du jour, se consacre principalement aux débats sur les projets de loi à l'une ou l'autre des étapes de leur étude. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond. Les cinq rubriques de cette période doivent être abordées selon l'ordre suivant :

1 | **Affaires prioritaires**

Ces affaires, comme leur nom l'indique, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires, de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants au cours du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, notons le discours sur le budget et les motions de censure. Le discours sur le budget a été prononcé le 20 février 2014.

2 | **Débats d'urgence**

Tout député peut demander un débat d'urgence sur un sujet précis, d'importance particulière, qui relève de l'Assemblée et qui ne peut ou n'aurait pu être discuté autrement. La demande ne doit être accompagnée que de brèves explications. Le président décide sans discussion si la demande est recevable. Si la demande est reçue, elle donne lieu à un débat restreint de deux heures sur le sujet proposé. Ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée. Au cours de l'année 2013-2014, aucune demande de débat d'urgence n'a été formulée.

3 | Débats sur les rapports de commissions

Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au Feuilleton et préavis le jour suivant leur dépôt à l'Assemblée nationale et doivent être pris en considération dans les quinze jours subséquents. En 2013-2014, l'Assemblée a pris en considération 16 rapports de commissions qui contenaient des recommandations.

4 | Autres affaires inscrites au Feuilleton

C'est à ce moment que l'Assemblée nationale procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, c'est-à-dire, l'adoption du principe, la prise en considération du rapport de la commission qui a étudié le projet de loi et l'adoption du projet de loi.

5 | Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition sont tenus les mercredis, de 15 h à 17 h, sauf en période de travaux intensifs où il ne peut y avoir de débats. Le président a le pouvoir de déterminer l'ordre selon lequel seront débattues les différentes affaires inscrites au Feuilleton par les députés de l'opposition.

Dix-neuf motions ont été débattues aux Affaires inscrites par les députés de l'opposition au cours de l'année 2013-2014. Treize motions ont été présentées par des députés de l'opposition officielle, cinq, par des députés du deuxième groupe d'opposition et une, par une députée indépendante. En tout, 15 motions ont été adoptées, dont 5 confiant un mandat à une commission parlementaire.

LES PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Du 1^{er} avril 2013 au 5 mars 2014, l'Assemblée nationale a adopté 39 projets de loi :

Projets de loi publics parrainés par des ministres	30, dont 87 % ont été adoptés à l'unanimité
Projet de loi public parrainé par un député	Aucun
Projets de loi d'intérêt privé	9, qui ont tous été adoptés à l'unanimité

Le travail en commission parlementaire

Les députés accomplissent une partie considérable de leur travail au sein des commissions parlementaires, dans lesquelles ils exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Ces commissions sont composées d'une dizaine de députés des diverses formations politiques et sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est en commission que la population peut se faire entendre lors des consultations publiques sur les projets de loi ou les grands débats de société. C'est aussi en commission que les députés étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, analysent les crédits budgétaires du gouvernement et peuvent choisir, de leur propre initiative, d'examiner toute question liée à leur champ de compétence.

Pour connaître l'horaire des travaux en commission parlementaire, on peut consulter le site Internet assnat.qc.ca.

LE BILAN DU TRAVAIL EN COMMISSION

L'importance de l'étude des projets de loi (chiffres en date du 5 mars 2014)

L'étude des projets de loi est une composante essentielle du travail en commission parlementaire. En 2013-2014, l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé a représenté 63,6 % du travail des élus en commission parlementaire.

ACTIVITÉS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE	Heures	Pourcentage
Interpellations	29 h 20	2,2 %
Surveillance d'organismes et reddition de comptes	3 h 57	0,3 %
Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique	64 h 26	4,8 %
TOTAL DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE (TOTAL PARTIEL)	97 h 43	7,2 %
Étude de projets de loi publics	852 h 45	63,1 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	7 h 24	0,5 %
Autres mandats de l'Assemblée	247 h 35	18,3 %
Autres mandats prévus par le Règlement	57 h 00	4,2 %
Mandats d'initiative	46 h 47	3,5 %
Étude de pétitions	24 h 19	1,8 %
Organisation générale et élections des présidents et vice-présidents	18 h 12	1,3 %
TOTAL DES ACTIVITÉS	1 351 h 45	100,0 %

Nombre de séances et d'heures de commissions par mois

Au cours de l'année 2013-2014, l'ensemble des commissions parlementaires ont tenu 478 séances pour un total de 1 351 heures de travaux.

MOIS	SÉANCES	HEURES
Avril	69	174 h 52
Mai	82	194 h 32
Juin	51	144 h 03
Août	17	82 h 59
Septembre	51	146 h 08
Octobre	60	163 h 43
Novembre	73	214 h 45
Décembre	25	66 h 50
Janvier	18	84 h 21
Février	32	79 h 32
Mars	Dissolution de l'Assemblée le 5 mars 2014	
Total	478	1 351 h 45

L'ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI

Les commissions parlementaires ont étudié 26 projets de loi dont on peut consulter la liste complète en annexe. Pour l'ensemble des projets de loi qui leur ont été soumis, 2 393 articles ont été examinés et 827 amendements ont été adoptés sur les 1 023 propositions d'amendement présentées.

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2013-2014, 776 groupes ou individus sont venus présenter leurs points de vue sur différents sujets au cours d'une consultation générale ou de consultations particulières. Les commissions parlementaires ont reçu 1 010 mémoires. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des enjeux soulevés par une question.

Par exemple, le 12 novembre 2013, la Commission des institutions a reçu le mandat de procéder à une consultation générale sur le projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. Les auditions publiques

dans le cadre de ce mandat ont débuté le 14 janvier 2014. Au moment du déclenchement des élections générales, le 5 mars 2014, 69 groupes et individus avaient présenté leur opinion sur le sujet aux membres de la Commission.

Parmi les consultations particulières, en novembre et décembre 2013, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a reçu plus de 40 individus et organismes durant six jours d'auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge

Pipelines inc., décrit dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*. Au terme de ses travaux, la Commission a formulé 18 recommandations dans son rapport déposé le 6 décembre 2013.

L'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

L'article 282 du Règlement de l'Assemblée nationale précise que les commissions parlementaires procèdent à l'examen des crédits budgétaires du gouvernement. Au cours de la dernière année financière, les commissions n'ont pas réalisé ce mandat, puisque l'étude des crédits 2013-2014 a eu lieu en février 2013.



Les commissions parlementaires

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Compétences : Règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement, coordination des travaux des autres commissions.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président de l'Assemblée nationale	M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)
Les vice-présidents de l'Assemblée nationale	M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) M. Claude Cousineau (Bertrand) M. François Ouimet (Marquette)
Les leaders des groupes parlementaires	M. Stéphane Bédard (Chicoutimi) M. Pierre Moreau (Châteauguay) M. Gérard Deltell (Chauveau)
Les whips des groupes parlementaires	M. Marjolain Dufour (René-Lévesque) M. Jean-Marc Fournier (Saint-Laurent) M. François Bonnardel (Granby)
Les présidents de commission	
M ^{me} Marie Bouillé (Iberville)	M. Laurent Lessard (Lotbinière-Frontenac)
M. Lawrence S. Bergman (D'Arcy-McGee)	M. Yvon Marcoux (Vaudreuil)
M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain)	M. Irvin Pelletier (Rimouski)
M. Luc Ferland (Ungava)	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)
M. Sam Hamad (Louis-Hébert)	M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis)



COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Compétences : Vérification des engagements financiers, reddition de comptes et audition du Vérificateur général.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Yvon Marcoux (Vaudreuil) PLQ
Les vice-présidents :	M. Serge Cardin (Sherbrooke) PQ M. Éric Caire (La Peltrie) CAQ
PQ	PLQ
M. Gilles Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)	M. André Drolet (Jean-Lesage)
M. Daniel Goyer (Deux-Montagnes)	M. Robert Dutil (Beauce-Sud)
M ^{me} Suzanne Proulx (Sainte-Rose)	M. Pierre Reid (Orford)



La Commission de l'administration publique a notamment le mandat d'entendre les administrateurs sur leur gestion. Elle invite ainsi les sous-ministres et les dirigeants d'organisme public à venir répondre aux questions des parlementaires sur leur rapport annuel de gestion ou à discuter des observations contenues dans les rapports du Vérificateur général du Québec.

En vertu du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission doit aussi vérifier tous les engagements financiers de 25 000 \$ et plus des ministères et des organismes publics dont les crédits sont votés par l'Assemblée. En scrutant ces dépenses, la Commission s'assure de leur pertinence, du respect des règles et des normes gouvernementales qui encadrent l'octroi des contrats et des subventions ainsi que de l'équité dans l'attribution des deniers publics.

Au cours de l'année financière 2013-2014, la Commission de l'administration publique a déposé deux rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes :

- Le 29^e rapport, déposé en juin 2013, fait état des mandats menés par la Commission au cours du premier semestre de l'année 2013 et des préoccupations de ses membres dans ses 28 recommandations ;
- Le 30^e rapport, déposé en décembre 2013, présente l'analyse faite au cours du deuxième semestre auprès de dirigeants de 16 ministères et organismes et comprend 35 recommandations.

Les recommandations de la Commission font notamment état des améliorations que les membres souhaitent apporter à l'administration publique. Celles-ci touchent des sujets très variés, tels que les contrats de services professionnels liés au traitement de l'information, la qualité de l'air dans les écoles primaires, le développement du sport et de l'activité physique, les interventions gouvernementales dans le secteur minier et les services à domicile offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Pour réaliser ses mandats, la Commission de l'administration publique tient régulièrement des séances de travail et des séances publiques. À titre d'exemple, elle a entendu en 2013-2014 :

- le commissaire au développement durable ainsi que des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant le contrôle et la surveillance de l'assainissement des eaux usées municipales et le contrôle et la surveillance de la production d'eau potable ;
- des représentants de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances au sujet de la gestion de l'organisme ;
- le président-directeur général de l'agence du Revenu du Québec à propos de la non-production de déclarations à Revenu Québec ;
- le directeur général de la Corporation Urgences-santé sur la gestion administrative de l'organisme ;
- le sous-ministre du ministère des Finances et de l'Économie concernant la gestion administrative de l'organisme.

Les mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires remplissent quatre types de mandats :

- Les mandats confiés par l'Assemblée nationale. Ils comprennent l'étude des projets de loi, l'étude des crédits budgétaires ainsi que l'étude de toute autre matière confiée par l'Assemblée ;
- Les mandats conférés par une loi ;
- Les mandats entrepris par les commissions de leur propre initiative. En font partie les mandats de reddition de comptes et de surveillance d'organismes, l'étude de pétitions, de projets de règlement et de règlements et toute autre matière d'intérêt public ;
- Les mandats particuliers prévus au Règlement de l'Assemblée nationale.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Compétences : Agriculture, pêcheries, alimentation, énergie et ressources naturelles.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

La présidente :	M ^{me} Marie Bouillé (Iberville) PQ
Le vice-président :	M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) PLQ
PQ	PLQ
M. Daniel Goyer (Deux-Montagnes)	M. Stéphane Billette (Huntingdon)
M. Scott McKay (Repentigny)	M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
M. Denis Trottier (Roberval)	M. Norbert Morin (Côte-du-Sud)
M. Luc Trudel (Saint-Maurice)	
	CAQ
	M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)
	QS
	M. Amir Khadir (Mercier)

Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Mandats prévus au Règlement

Interpellation du député de Huntingdon au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur le sujet suivant : L'immobilisme du gouvernement péquiste en matière d'agriculture au Québec

Interpellation du député de Brome-Missisquoi à la ministre des Ressources naturelles sur le sujet suivant : Le fiasco de la gouvernance péquiste en matière de ressources naturelles

Mandats confiés par l'Assemblée

Projets de loi publics	
2 consultations particulières	1 étude détaillée

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Compétences : Aménagement du territoire, affaires municipales, habitation, sports et loisirs, et développement des collectivités locales et régionales.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

La présidente :	M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) PQ
La vice-présidente :	M ^{me} Julie Boulet (Lavoie) PLQ
PQ	PLQ
M. Daniel Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques)	M. Marc Carrière (Chapleau)
M ^{me} Diane Gadoury-Hamelin (Masson)	M. Jean Rousselle (Vimont)
M. André Villeneuve (Berthier)	M ^{me} Karine Vallières (Richmond)
	CAQ
	M. André Spénard (Beauce-Nord)



Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission de l'aménagement du territoire**Mandat prévu au Règlement**

Interpellation du député de Mont-Royal au ministre responsable de la région de Montréal sur le sujet suivant : L'absence de leadership du gouvernement péquiste quant aux enjeux liés à la métropole

Mandats confiés par l'Assemblée

Projets de loi publics	
3 consultations particulières	4 études détaillées
Projets de loi d'intérêt privé	
9 études de projet de loi	

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Compétences : Culture, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur et communication.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

La présidente :	M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis) PQ
La vice-présidente :	M ^{me} Christine St-Pierre (Acadie) PLQ
PQ	PLQ
M. Daniel Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques)	M ^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles)
M. Émilien Pelletier (Saint-Hyacinthe)	M. Alexandre Iracà (Papineau)
M. Sylvain Roy (Bonaventure)	M. Marc Tanguay (LaFontaine)
	CAQ
	M ^{me} Nathalie Roy (Montarville)

Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission de la culture et de l'éducation**Mandats confiés par l'Assemblée**

Projets de loi publics		
1 consultation générale	2 consultations particulières	3 études détaillées

Consultations particulières sur le document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques

Mandat conféré par une loi

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement universitaire

Mandat d'initiative

Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)

Mandat d'initiative

Étude d'une pétition sur l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées

Le mandat d'interpellation (prévu au Règlement)

Un député de l'opposition peut interpellier un ministre sur n'importe quelle question d'intérêt général relevant de sa compétence. En 2013-2014, les ministres du gouvernement ont été interpellés à 15 reprises en commission parlementaire. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission parlementaire compétente, le vendredi matin, entre 10 h et 12 h.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Compétences : Industrie, commerce, tourisme, main-d'œuvre, science, technologie et sécurité du revenu.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Sam Hamad (Louis-Hébert) PLQ
Le vice-président :	M. Guy Leclair (Beauharnois) PQ
PQ	PLQ
M. Jean-Marie Claveau (Dubuc)	M. Marc Carrière (Chapleau)
M. Alain Therrien (Sanguinet)	M. Guy Ouellette (Chomedey)
M. André Villeneuve (Berthier)	M ^{me} Kathleen Weil (Notre-Dame-de-Grâce)
	CAQ
	M. Stéphane Le Bouyonnet (La Prairie)



Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission de l'économie et du travail

Mandats prévus au Règlement

Interpellation du député de Rivière-du-Loup–Témiscouata à la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec sur le sujet suivant : L'échec du gouvernement péquiste en matière de développement économique régional

Interpellation du député de Chomedey à la ministre du Travail sur le sujet suivant : La politique de laisser-faire du gouvernement péquiste en matière de travail

Mandats confiés par l'Assemblée

Projet de loi public
1 consultation particulière

Audition concernant l'utilisation inappropriée de fonds publics par Tourisme Montréal

Mandat conféré par une loi

Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Mandat d'initiative

Étude d'une pétition sur l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Compétences : Finances, budget, administration du gouvernement, fonction publique, revenu, services, approvisionnements et régimes de rentes.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Irvin Pelletier (Rimouski) PQ
Le vice-président :	M. Henri-François Gauthier (Verdun) PLQ
PQ	PLQ
M. Gilles Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)	M. Pierre Arcand (Mont-Royal)
M. Jean-Marie Claveau (Dubuc)	M ^{me} Nicole Ménard (Laporte)
M. Alain Therrien (Sanguinet)	M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)
	CAQ
	M. Christian Dubé (Lévis)



Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission des finances publiques

Mandats prévus au Règlement

Interpellation du député de Lévis au président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : La mauvaise gestion des dépenses publiques par le gouvernement

Interpellation du député de Brome-Missisquoi au ministre des Finances et de l'Économie sur le sujet suivant : Le bulletin désastreux du gouvernement péquiste en matière de gestion des finances publiques

Interpellation du député de La Peltre au ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : La gestion des projets d'infrastructure par le gouvernement

Interpellation du député d'Outremont au ministre des Finances et de l'Économie sur le sujet suivant : Faire le point sur les conséquences de la diminution des revenus de l'État sous le gouvernement péquiste

Interpellation du député de La Prairie au ministre des Finances et de l'Économie sur le sujet suivant : La chute des investissements privés annoncés au Québec depuis l'élection du Parti québécois

Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques (juin et novembre 2013)

Mandats confiés par l'Assemblée

Projets de loi publics	
4 consultations particulières	7 études détaillées

Faire toute la lumière sur les circonstances entourant l'investissement du Fonds de solidarité FTQ dans la société Capital BLF en juillet 2008 et, à cette fin, entendre la première ministre, l'ancien président et chef de la direction de Capital BLF, M. Claude Blanchet, ainsi que toutes les personnes que la commission jugera nécessaire de convoquer

Audition du vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l' enjoignant d'analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

Audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers

Consultations particulières sur le rapport *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours)

Le mandat confié par l'Assemblée

En 2013-2014, plusieurs motions adoptées à l'Assemblée nationale ont donné lieu à de nombreux mandats. Bien qu'en général ces motions soient présentées par le groupe parlementaire formant le gouvernement, au cours de la dernière année, les partis d'opposition se sont prévalus de cette possibilité pour faire adopter des mandats touchant des sujets d'actualité.

Le mandat conféré par une loi

Certains mandats réalisés par les commissions parlementaires trouvent leur origine dans une loi. D'autres tirent leur source d'un article du Règlement de l'Assemblée nationale. Par exemple, c'est dans le cadre de la Loi sur les universités que la Commission de la culture et de l'éducation entend les recteurs des établissements d'enseignement universitaire.

Le mandat d'initiative

De leur propre initiative, les commissions peuvent étudier les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et des ministères, les pétitions et toute autre matière d'intérêt public. Par exemple, au cours de la dernière année, la Commission de la santé et des services sociaux a entrepris un mandat d'initiative concernant les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Compétences : Présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, constitution, affaires autochtones, relations internationales et intergouvernementales.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Luc Ferland (Ungava) PQ
La vice-présidente :	M ^{me} Dominique Vien (Bellechasse) PLQ
PQ M ^{me} Denise Beaudoin (Mirabel) M. Serge Cardin (Sherbrooke) M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) M. Guy Leclair (Beauharnois)	PLQ M ^{me} Rita de Santis (Bourassa-Sauvé) M. Gilles Ouimet (Fabre) M. Marc Tanguay (LaFontaine) CAQ M. Jacques Duchesneau (Saint-Jérôme) IND. M. Daniel Ratthé (Blainville)



Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission des institutions

Mandats confié au Règlement

Interpellation du député de Fabre au ministre de la Justice sur le sujet suivant : Le refus du gouvernement péquiste de rendre publics tous les avis juridiques concernant les orientations gouvernementales sur son projet de Charte des valeurs québécoises

Interpellation du député de Marguerite-Bourgeoys au ministre de la Sécurité publique sur le sujet suivant : Le manque de vision du gouvernement péquiste face aux problématiques criantes reliées à la surpopulation carcérale, à la gestion interne et à la sécurité dans les centres de détention du Québec

Mandat confié par l'Assemblée

Projets de loi publics		
4 consultations particulières	7 études détaillées	8 études détaillées

Audition du ministre de la Justice sur les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental

Consultation générale et auditions publiques sur le rapport *Technologies et vie privée à l'heure des choix de société*

Mandat d'initiative

Étude du rapport *Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, des rapports d'activité 2007-2008 à 2011-2012 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire au lobbyisme

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS



Compétences : Relations avec les citoyens, communautés culturelles, immigration, condition féminine, famille, aînés, jeunesse et protection des consommateurs.

En étaient membres lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière) CAQ
Le vice-président :	M. Émilien Pelletier (Saint-Hyacinthe) PQ
PQ M. Léo Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) M. Roland Richer (Argenteuil)	PLQ M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) M. Robert Poëti (Marguerite-Bourgeoys) M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) M ^{me} Danielle Saint-Amand (Trois-Rivières)

Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission des relations avec les citoyens

Mandat d'initiative

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Curateur public

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Compétences : Santé, services sociaux et communautaires.

En étaient membres lors de la dissolution le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Lawrence S. Bergman (D'Arcy-McGee) PLQ
La vice-présidente :	M ^{me} Suzanne Proulx (Sainte-Rose) PQ
PQ M ^{me} Diane Gadoury-Hamelin (Masson) M ^{me} Jeannine Richard (Îles-de-la-Madeleine) M. Roland Richer (Argenteuil) M. André Villeneuve (Berthier)	PLQ M ^{me} Marguerite Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) M. Yves Bolduc (Jean-Talon) M ^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau) CAQ M ^{me} Hélène Daneault (Groulx) QS M ^{me} Françoise David (Gouin)

Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission de la santé et des services sociaux

Mandats prévus au Règlement

Interpellation du député de Jean-Talon au ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés sur le sujet suivant : le projet d'assurance autonomie du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés

Interpellation du député de Jean-Talon au ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés sur le sujet suivant : L'incapacité du gouvernement péquiste à fournir un cadre financier concernant le financement de l'assurance autonomie

Mandats confiés par l'Assemblée

Projets de loi publics	
3 consultations particulières	3 études détaillées

Consultations particulières sur le Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie intitulé *L'autonomie pour tous*

Consultations particulières concernant la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général

Consultations particulières sur le projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux

Mandats conférés par une loi

Étude du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac

Mandats d'initiative

Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Étude d'une pétition concernant une loi autorisant une personne handicapée d'être toujours accompagnée de son chien d'assistance

Étude d'une pétition portant sur la fluoration de l'eau potable

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Compétences : Transports, environnement, faune et parcs.

En étaient membres lors de la dissolution le 5 mars 2014 :

Le président :	M. Laurent Lessard (Lotbinière-Frontenac) PLQ
La vice-présidente :	M ^{me} Denise Beaudoin (Mirabel) PQ
PQ M. Scott McKay (Repentigny) M ^{me} Jeannine Richard (Îles-de-la-Madeleine) M. Sylvain Roy (Bonaventure)	PLQ M. Ghislain Bolduc (Mégantic) M. David Heurtel (Viau) M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion) CAQ M. Jacques Marcotte (Portneuf)



Mandats réalisés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014 par la Commission des transports et de l'environnement

Mandat prévu au Règlement

Interpellation du député de Mercier au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs sur le sujet suivant : Les enjeux environnementaux liés à la politique pétrolière du gouvernement du Québec

Mandat confié par l'Assemblée

Projet de loi public
1 consultation particulière

Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

RAPPORTS ET DOCUMENTS DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Au cours de l'année 2013-2014, les commissions parlementaires ont produit 19 rapports et documents de réflexion qui ont été déposés à l'Assemblée nationale. Voici la liste de l'ensemble de ces rapports qui contiennent des observations, des conclusions et/ou des recommandations, et qui peuvent être consultés sur le site web de l'Assemblée nationale :

■ Mandats de l'Assemblée

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles	Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé <i>Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge</i>
Économie et travail	Utilisation inappropriée de fonds publics par Tourisme Montréal
Culture et éducation	Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé <i>Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques</i>
Finances publiques	Audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers
Finances publiques	Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant d'analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014
Finances publiques	Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé <i>Innovier pour pérenniser le système de retraite</i> (Rapport D'Amours)
Institutions	Audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental
Santé et services sociaux	Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux
Santé et services sociaux	Consultations particulières et auditions publiques sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général

■ Mandats conférés par une loi

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Santé et services sociaux	Consultations particulières et auditions publiques sur le mandat confié par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010
Santé et services sociaux	Étude des rapports de gestion des agences de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de l'Outaouais pour les années 2007-2008 à 2011-2012 et de la Capitale-Nationale pour les années 2009-2010 à 2011-2012

■ Mandat prévu au Règlement

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Finances publiques	Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques

■ Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Administration publique	Vingt-neuvième rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics
Administration publique	Trentième rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics

■ Mandats d'initiative

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Culture et éducation	Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
Économie et travail	Étude de pétitions concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versée aux personnes handicapées
Institutions	Étude du rapport <i>Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme</i> du Commissaire au lobbyisme
Santé et services sociaux	Étude de la pétition concernant une loi autorisant une personne handicapée d'être toujours accompagnée de son chien d'assistance
Santé et services sociaux	Étude de la pétition portant sur la fluoruration de l'eau potable

L'étude de pétitions

Chaque année, de nombreuses pétitions sont déposées à l'Assemblée nationale. Un extrait de chacune de ces pétitions est transmis aux membres des commissions touchées par le sujet. Lorsqu'un député en fait la demande, la commission responsable se réunit en séance de travail afin de déterminer si elle souhaite se saisir de la pétition. Au cours de la dernière année, trois pétitions ont été étudiées. Ces études ont donné lieu à des rapports comprenant des recommandations.

PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Le président de séance est un député désigné par la présidence de l'Assemblée nationale pour diriger, à la demande du président d'une commission ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission. Il revient à la Commission de l'Assemblée nationale d'approuver une liste de députés pouvant agir à ce titre.

Voici la liste des présidents de séance lors de la dissolution, le 5 mars 2014 :

Groupe parlementaire formant le gouvernement

BRETON, Daniel (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

CLAVEAU, Jean-Marie (Dubuc)

GADOURY-HAMELIN, Diane (Masson)

RICHARD, Jeannine (Îles-de-la-Madeleine)

TROTTIER, Denis (Roberval)

TRUDEL, Luc (Saint-Maurice)

Groupe formant l'opposition officielle

JAMES, Yolande (Nelligan)

MORIN, Norbert (Côte-du-Sud)

OUELLETTE, Guy (Chomedey)

REID, Pierre (Orford)

SKLAVOUNOS, Gerry (Laurier-Dorion)

VALLÉE, Stéphanie (Gatineau)

Groupe formant le deuxième groupe d'opposition

LÉVESQUE, Sylvain (Vanier-Les Rivières)

MARTEL, Donald (Nicolet-Bécancour)

LES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant celle-ci. Il s'agit du commissaire à l'éthique et à la déontologie, du commissaire au lobbying, du directeur général des élections, du protecteur du citoyen et du vérificateur général. Leur statut contribue à préserver leur indépendance dans l'exercice de leurs fonctions.

Le **commissaire à l'éthique et à la déontologie** est responsable de l'application du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Il donne aux députés des avis, assortis de recommandations, sur toute question concernant leurs obligations aux termes du Code. Il mène, de sa propre initiative ou à la demande d'un député, des enquêtes pour déterminer si des manquements au Code ont été commis par un député ou un ministre et en fait rapport à l'Assemblée. Il doit, dans les trois premières années de l'entrée en vigueur du Code, et par la suite tous les cinq ans, faire un rapport sur sa mise en œuvre et sur l'opportunité de le modifier. Il est également responsable des règles déontologiques applicables aux membres du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale. Le commissaire est nommé pour une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement.



Le **commissaire au lobbying** est chargé d'assurer la surveillance et le contrôle des activités de lobbying exercées auprès des titulaires de charges publiques. Il élabore un code de déontologie régissant la conduite des lobbyistes et il fait des enquêtes et des inspections relativement à toute contravention aux dispositions de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying ou du Code de déontologie. Son mandat est d'une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement.



Le **directeur général des élections** veille à l'application de la Loi électorale, de la Loi sur la consultation populaire et d'une partie de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Il préside la Commission de la représentation électorale qui est chargée d'établir la délimitation des circonscriptions électorales du Québec. Le directeur général des élections doit être choisi parmi les électeurs. Son mandat est d'une durée de sept ans avec possibilité de renouvellement.



Le **protecteur du citoyen** prévient et corrige des erreurs ou des injustices commises à l'égard de toute personne ou tout groupe de personnes qui fait affaire avec un ministre ou un organisme du gouvernement du Québec. De plus, il agit lorsqu'un citoyen considère que ses droits n'ont pas été respectés ou qu'un manquement a été commis à son endroit de la part d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Son mandat, d'une durée de cinq ans, est renouvelable.



Le **vérificateur général** favorise, par la vérification, le contrôle parlementaire sur des fonds et autres biens publics. Il informe les parlementaires sur la façon dont le gouvernement, ses organismes et ses entreprises gèrent les fonds publics. Il est nommé pour 10 ans.



La diplomatie parlementaire

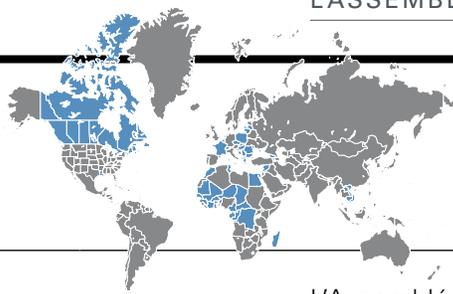
L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires. En vertu de la séparation des pouvoirs, elle développe ses relations internationales de façon indépendante.

La participation de l'Assemblée à des activités de relations interparlementaires a pour objectifs de :

- renforcer l'efficacité de l'institution et des députés dans leurs fonctions ;
- faire rayonner l'Assemblée sur la scène internationale ;
- contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité ;
- promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

Les relations multilatérales

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



APF - Assemblée parlementaire de la Francophonie : fondée en 1967, elle regroupe 79 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1975).

L'Assemblée nationale est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et participe à toutes ses sessions annuelles ainsi qu'aux travaux de ses quatre commissions permanentes. Durant la dernière année, le président de l'Assemblée nationale y a notamment poursuivi ses actions en faveur de la promotion de la langue française et de la diversité des expressions culturelles, du développement de la coopération interparlementaire, ainsi que de la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de la personne dans l'espace francophone.

C'est dans ce contexte qu'une délégation de l'Assemblée nationale a pris part à la 39^e Session de l'APF à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 7 au 13 juillet 2013. Cette Session a été l'occasion pour les membres de la délégation du Québec de contribuer concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les enjeux prioritaires de la francophonie multilatérale. À titre d'exemple, dans le cadre du débat général sur les parlements au cœur de la construction de la Nation, ils ont fait connaître les grands débats qui ont façonné le Québec ainsi que les actions de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès de parlements francophones.

Du 19 au 22 août 2013, l'Assemblée nationale a accueilli la 29^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui a réuni une cinquantaine de parlementaires. Le thème principal de la rencontre portait sur l'impact de l'immigration sur l'état et le statut du français dans les provinces et les États membres de la

La 29^e Session
de l'Assemblée régionale
Amérique de l'APF.



région Amérique de l'APF. Ce rassemblement annuel a été précédé en avril 2013 par la Conférence des présidences de section de la région, qui s'est déroulée par visioconférence pour la toute première fois.

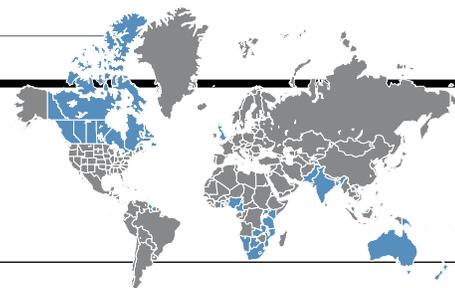
De plus, l'Assemblée nationale a reçu le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, à l'occasion de sa réunion intersessionnelle, les 19 et 20 janvier 2014. Elle a ainsi accueilli plus d'une trentaine de parlementaires de l'espace francophone, qui ont discuté de thèmes tels que la promotion des femmes en politique et l'éducation des filles. La réunion du Réseau a été suivie par le séminaire interparlementaire en vue du 20^e anniversaire de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing auquel les femmes francophones ont pris part.

Un député de la Section du Québec a aussi représenté l'APF lors de la VII^e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, qui s'est déroulée à Paris, du 8 au 14 décembre 2013.

Enfin, une députée de l'Assemblée nationale a participé à un séminaire d'information et d'échange du Réseau des femmes parlementaires, qui a eu lieu à Bruxelles (Belgique) les 9 et 10 décembre 2013. Elle y a présenté les lois et les programmes mis en œuvre au Québec pour augmenter le nombre de femmes dans les postes de décision dans les domaines politique et économique.

L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

APC - Association parlementaire du Commonwealth : fondée en 1911, elle regroupe quelque 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933).



Le président de l'Assemblée nationale, accompagné de quatre parlementaires, a participé à la 59^e Conférence parlementaire du Commonwealth, du 28 août au 6 septembre 2013 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Des ateliers étaient organisés sur la bonne gouvernance, l'utilisation des nouvelles technologies, etc. Les députées québécoises présentes ont également pris part aux séances de travail du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth, qui ont porté sur les différents enjeux liés à l'égalité entre les hommes et les femmes. Enfin, les parlementaires ont échangé avec des représentants des parlements de toutes les régions du Commonwealth.

De plus, deux parlementaires ont pris part à la 51^e Conférence régionale canadienne de l'APC, à Edmonton, du 14 au 20 juillet 2013. Au cours d'un atelier, ils ont discuté des effets de la technologie et des nouveaux médias sur les travaux parlementaires et une des députées québécoises a prononcé une allocution sur l'adaptation de l'Assemblée nationale à ces technologies.

En outre, le président, deux vice-présidents et le secrétaire général ont pris part, en janvier 2014, à la 31^e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada, à Ottawa. Des sujets d'intérêt pour la présidence ainsi que la procédure parlementaire ont été abordés.

D'ailleurs, le président a prononcé une allocution durant l'atelier « Les enjeux de la sécurité des assemblées législatives – menaces, défis et solutions ». Cela lui a permis de partager avec ses homologues l'expérience de l'Assemblée nationale sur l'enjeu de la sécurité dans les parlements.

Notons également la participation d'un vice-président de l'Assemblée nationale au 35^e colloque régional canadien de l'APC les 1^{er} et 2 novembre 2013. Celui-ci a pris part aux discussions sur la divulgation des dépenses des députés ainsi que sur l'utilisation des médias sociaux.

LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



COPA - Confédération parlementaire des Amériques : née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale, elle regroupe les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

De novembre 2010 à octobre 2013, la présidence de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) a été assumée par le président de l'Assemblée nationale du Québec. Celle-ci s'est terminée à l'issue de la 12^e Assemblée générale tenue à Brasilia, au Brésil, du 13 au 16 octobre 2013. Le président a alors cédé son siège à la première vice-présidente de l'organisation, la sénatrice paraguayenne Zulma Gómez Cáceres. Le président conserve toutefois une place au comité exécutif de la COPA, tout comme trois de ses collègues députés de l'Assemblée nationale. De son côté, la députée québécoise siégeant au comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques a renouvelé son mandat.

L'Assemblée générale de Brasilia a permis d'approfondir les liens de la COPA avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), plus particulièrement dans le contexte des discussions sur le Traité sur les armes à feu négocié à l'Organisation des Nations Unies au cours du printemps 2013. Notons qu'un député québécois a dirigé ces discussions au sein de la COPA.

En outre, une députée québécoise a fait adopter une résolution sur le thème de l'abandon et du raccrochage scolaire, en plus de présenter un rapport préliminaire sur le raccrochage scolaire et l'éducation des adultes.

Par ailleurs, la Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, dont le secrétariat est hébergé par l'Assemblée nationale, s'est également tenue à Brasilia. La représentante du Québec à ce réseau y a déposé un rapport sur le thème « Pauvreté, équité salariale et autonomisation économique des femmes », préparé avec les Sections du Costa Rica et de Santa Fe (Argentine). De plus, une consultation sur les priorités législatives en matière de droits des femmes et d'égalité des sexes a été organisée par le Réseau, en partenariat avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains.

Le président de l'Assemblée nationale remercie les parlementaires des Amériques de leur soutien durant son mandat à la présidence de la COPA (2010-2013).



En outre, un représentant de l'Assemblée nationale a dirigé une mission d'observation électorale au Paraguay, sous l'égide de la COPA. Au total, 17 parlementaires des Amériques se sont déployés pour observer le scrutin du 21 avril 2013 visant notamment à élire un nouveau président paraguayen et à renouveler le Congrès du pays. Les observateurs ont constaté que les opérations de vote se sont généralement déroulées dans l'ordre et le respect des règles en vigueur. Ils ont émis des recommandations portant, entre autres, sur l'espace physique, la qualité et la disposition du matériel électoral dans les lieux de votation, l'accès à ces lieux et la formation du personnel électoral. Il est à noter que cette mission s'est déroulée dans le contexte particulier de la crise politique ayant secoué le Paraguay à la suite de la destitution de son président par le Congrès, en juin 2012. Il s'agissait de la 14^e mission électorale de la COPA depuis la création du programme, en 2005.

Séminaire interparlementaire en vue du 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme de Beijing : une première dans l'histoire des réseaux de femmes parlementaires

À l'invitation du président, l'Assemblée nationale a accueilli, les 21 et 22 janvier 2014, un séminaire interparlementaire en vue du 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Près de 80 femmes parlementaires membres des réseaux de la Francophonie, des Amériques et du Commonwealth ainsi que des représentantes de l'Union interparlementaire et de la National Conference of State Legislatures y ont participé. Le séminaire avait pour objectifs de permettre aux femmes de prendre connaissance des enjeux liés à la mise en œuvre du Programme d'action et de les mobiliser en vue de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, prévue en mars 2015. On déposera alors un bilan mondial des résultats observés vingt ans après l'adoption de ce texte fondamental pour l'avancement des droits des femmes. Le contenu du Programme d'action a été étudié sous l'angle de trois thèmes transversaux, à savoir la violence à l'égard des femmes, l'autonomisation économique des femmes et l'accès des femmes aux processus décisionnels, politiques et économiques. Les contributions des parlementaires sur ces thèmes ont été enrichies par les présentations d'expertes provenant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), d'ONU Femmes, de l'Université Laval et du National Democratic Institute.

Au terme des travaux, les participantes ont adopté une déclaration les engageant notamment à poursuivre leur action en faveur des femmes au sein de leur Parlement respectif. Cette déclaration invite aussi l'ensemble des femmes parlementaires des réseaux à se mobiliser afin de participer à l'évaluation du Programme d'action implanté à l'échelle mondiale en prévision de 2015. C'était la première fois que les trois réseaux de femmes parlementaires dont le Québec est membre se réunissaient ainsi pour partager leurs expériences et définir des stratégies communes.



Les droits des femmes sont au cœur du Programme d'action de Beijing.



CSG - Council of State Governments : organisation créée en 1933, qui regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : partenaire international depuis 1995).

ERC/CSG - L'Eastern Regional Conference du Council of State Governments : organisation qui constitue la section de l'est du CSG et qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du nord-est américain ainsi que 5 provinces canadiennes membres (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1990).

NCSL - National Conference of State Legislatures : organisation interparlementaire créée en 1975, qui regroupe les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 2000).

En 2013-2014, l'Assemblée nationale a poursuivi ses efforts de promotion et de défense des intérêts du Québec au sein des forums influents que représentent les grandes organisations interparlementaires des États-Unis. Ainsi, des parlementaires ont participé à une dizaine d'activités regroupant des législateurs des États américains, saisissant ces occasions pour présenter le point de vue et les efforts du Québec, notamment en ce qui a trait aux négociations commerciales et aux changements climatiques.

La stratégie québécoise en matière de changements climatiques a d'abord été abordée lors de la réunion du Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la National Conference of State Legislatures (NCSL) à Atlanta (Georgie), à la mi-août 2013. La délégation de l'Assemblée nationale y a présenté le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec, auquel adhère également la Californie. Cet exposé a suscité l'intérêt des parlementaires américains, qui ont souhaité étudier plus à fond le fonctionnement du marché du carbone lors de l'Assemblée annuelle de 2014 à Minneapolis (Minnesota).

À l'initiative de l'Assemblée nationale, le marché du carbone québécois a aussi été inscrit à l'ordre du jour de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'Eastern Regional Conference (ERC/CSG), réunie pour sa 53^e Assemblée annuelle, à Fajardo (Porto Rico), du 5 au 9 décembre 2013.

En outre, un parlementaire québécois a coprésidé la Commission des relations Canada – États-Unis, qui a demandé d'accélérer la mise en œuvre des projets de pré-dédouanement prévus dans le plan d'action « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ».

Le Council of State Governments (CSG) a, quant à lui, tenu sa conférence nationale à Kansas City (Missouri), du 19 au 22 septembre 2013. L'Assemblée nationale a été très active au cours de la réunion de la Commission des relations internationales du CSG. Comme l'avait suggéré la délégation québécoise, les travaux ont notamment porté sur le rôle des États fédérés dans les négociations commerciales internationales. Ainsi, à l'initiative de l'Assemblée nationale, le délégué du Québec à Chicago a fait une présentation sur la perspective québécoise en matière de négociations commerciales.

LES RELATIONS BILATÉRALES AVEC LES PARLEMENTS PARTENAIRES ET
AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Date et lieu	Activité	Thèmes
Du 15 au 20 avril 2013 (Québec)	23 ^e Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec / Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des parlements au moyen des réseaux sociaux - Enseignement supérieur (financement et accès) - Évaluation d'impact sur la santé des politiques publiques
Du 9 au 11 mai 2013 (Toronto)	19 ^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Les perspectives d'avenir dans le secteur des transports - Le marché de l'électricité : impact sur l'économie et l'industrie manufacturière - L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec
Du 20 au 25 mai 2013 (Québec)	7 ^e Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec / Parlement wallon	<ul style="list-style-type: none"> - L'immigration et l'intégration des immigrants - Les enjeux liés à l'étalement urbain et les mesures pour l'encadrer - La complémentarité rurale-urbaine et le développement économique régional - L'actualité politique et parlementaire au Québec et en Wallonie
Du 26 juin au 2 juillet 2013 (Paris)	8 ^e réunion annuelle Assemblée nationale du Québec / Sénat de la République française	<ul style="list-style-type: none"> - La conservation du patrimoine - Les créneaux d'excellence ruraux - La formation professionnelle
Du 27 au 29 septembre 2013 (Fredericton)	4 ^e Session de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis énergétiques des 20 prochaines années pour le Nouveau-Brunswick et le Québec - La désignation interprovinciale de la Rivière Restigouche - L'actualité politique au Nouveau-Brunswick et au Québec
Du 20 au 22 octobre 2013 (Bruxelles)	17 ^e Session plénière de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes	<ul style="list-style-type: none"> - La cyberdémocratie - La démocratie régionale - La cohésion entre zones rurales et zones urbaines - Le fédéralisme fiscal - Le principe de subsidiarité - L'équité et l'égalité des genres
Du 10 au 14 février 2014 (Bruxelles)	Mission auprès des institutions européennes	<ul style="list-style-type: none"> - L'immigration et l'intégration des immigrants - Les politiques énergétiques : la filière bois - La corruption et l'évasion fiscale

LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Depuis plus de quinze ans, l'Assemblée nationale met son expertise à la disposition de parlements partenaires à l'occasion d'activités de coopération interparlementaire. Elle souhaite ainsi contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité. La coopération interparlementaire soutient directement cette évolution, en rendant disponibles des expertises spécialisées dans le domaine des processus et fonctions parlementaires et dans celui du soutien administratif à une assemblée. Les pays ciblés par cette coopération sont principalement des États francophones en processus de consolidation démocratique ou en sortie de crise. L'Assemblée nationale intervient directement avec l'appui de bailleurs de fonds ou en collaboration avec des partenaires multilatéraux, tels que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).



Une dizaine de fonctionnaires du Sénat d'Haïti ont participé à un programme de formation et rencontré le président de l'Assemblée nationale.

En 2013, l'Assemblée nationale s'est engagée en faveur de la Côte d'Ivoire, au moyen de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), pilotée par l'APF. L'Assemblée nationale a contribué à la réalisation de cinq activités en Côte d'Ivoire, soit trois missions d'appui et deux séminaires de formation. Ces interventions ont permis, entre autres, la réfection des archives et de la bibliothèque du Parlement ivoirien, le renforcement des capacités de 70 fonctionnaires parlementaires et la formation de 255 députés. De plus, l'Assemblée nationale a organisé une mission d'études à Québec pour les autorités administratives de l'Assemblée nationale ivoirienne. Elle a aussi veillé à la transmission de nombreuses informations techniques dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la procédure parlementaire et des communications notamment.

Notons aussi que l'Assemblée nationale a soutenu le Parlement de la République d'Haïti en offrant un programme de formation à une dizaine de fonctionnaires du Sénat d'Haïti sur la gestion et le fonctionnement d'un parlement. De plus, une députée de l'Assemblée nationale a participé en novembre, à Port-au-Prince, à un séminaire multilatéral de l'APF sur le contrôle de l'action gouvernementale.

Enfin, en juin 2013, à Rabat, s'est tenue la toute première session de la Commission bilatérale qui unit la Chambre des représentants du Royaume du Maroc et l'Assemblée nationale. La Commission a pour but de renforcer les capacités de l'institution parlementaire marocaine au moyen d'échanges entre parlementaires et d'activités de coopération administrative. La deuxième session de la Commission a eu lieu à Québec en février 2014, sur les thèmes du traitement des pétitions et de la formation des nouveaux députés.

LES RENCONTRES DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC SES HOMOLOGUES

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, s'est entretenu au cours de la dernière année avec plusieurs de ses homologues. Ces rencontres officielles, en plus de faire connaître l'Assemblée nationale et son fonctionnement, permettent de renforcer le réseau parlementaire du Québec à l'étranger.

Voici la liste des personnes rencontrées :

- Le président du Parlement hellénique, M. Evangelos Meimarakis
- Le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, M. Dave Levac
- Le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, M. Guillaume K. Soro
- Le président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, M. Karim Ghellab
- Le président de la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc, M. Mohamed Cheikh Biadillah
- Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, M. Mathurin Coffi Nago
- Le président de l'Assemblée nationale du Cameroun, M. Djibril Cavaye Yéguie
- Le président du Sénat du Cameroun, M. Marcel Niat Njifenji
- Le président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, M. Dale Graham
- Le président du Parlement suédois, M. Per Westerberg
- Le président de la Chambre des communes du Canada, M. Andrew Scheer
- Le président du Sénat du Canada, M. Noël A. Kinsella
- Le président de la Chambre législative du District fédéral du Brésil, M. Wasny de Roure
- Le président du Sénat fédéral du Brésil, M. José Renan Vasconcelos Calheiros
- Le président du Sénat de la République française, M. Jean-Pierre Bel
- Le président du Parlement wallon, M. Patrick Dupriez
- Le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Jean-Charles Luperto

Le président du Parlement hellénique, M. Evangelos Meimarakis, a rencontré M. Jacques Chagnon.



LES VISITES OFFICIELLES

Les engagements internationaux de l'Assemblée nationale amènent les députés québécois à accueillir un grand nombre de dignitaires étrangers.

Visites parlementaires

- Une délégation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - Une délégation de l'Assemblée nationale constituante de la République tunisienne
 - Une délégation de la Commission pour Bruxelles et la périphérie flamande du Parlement flamand
 - Une délégation du Parlement wallon
 - Une délégation de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la politique rurale du Parlement flamand
 - Le président de l'Association des Régions de France et député, M. Alain Rousset, accompagné d'une délégation d'élus locaux
 - L'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
 - Une délégation de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de la République française
 - Une délégation de sénateurs de la République française
 - La réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie et le séminaire interparlementaire en vue du 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing
 - Une délégation de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc
-

Visites de représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et autres dignitaires étrangers

- Le secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf
 - Le ministre-président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Rudy Demotte
 - Le ministre-président de l'État libre de Saxe, M. Stanislaw Tillich
 - La vice-présidente de la Catalogne, M^{me} Joana Ortega
 - Le vice-ministre-président du gouvernement flamand et ministre des Affaires administratives, de la Gouvernance publique, de l'Intégration civique, du Tourisme et de la Périphérie flamande, M. Geert Bourgeois
 - La ministre de la Culture de la République d'Haïti, M^{me} Josette Darguste
 - Une délégation du Conseil constitutionnel de la République française
-

Visites de représentants du corps diplomatique et consulaire

- L'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. N'Goran Kouamé
- L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kazakhstan, S.E.M. Konstantin Zhigalov
- L'ambassadeur de la République d'Haïti, S.E.M. Frantz Liautaud
- L'ambassadeur de Hongrie, S.E.M. Laszlo Pordany
- Le haut-commissaire du Royaume-Uni, S.E.M. Howard Drake
- L'ambassadeur de la République du Zimbabwe, S.E.M^{me} Florence Zano Chideya
- L'ambassadeur de la République du Pérou, S.E.M. José Antonio Raymundo Bellina Acevedo
- L'ambassadeur du Burkina Faso, S.E.M. Amadou Adrien Koné
- L'ambassadeur de la République du Sénégal, S.E.M^{me} Nancy Ndiaye Ngom
- L'ambassadeur de Roumanie, S.E.M^{me} Maria Ligor
- L'ambassadeur de la République d'Autriche, S.E.M. Arno Riedel
- L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon, S.E.M. Norihiro Okuda
- Le délégué de Wallonie-Bruxelles à Québec, M. Daniel Sotiaux
- Le consul général de Corée à Montréal, M. Donghwan Choi
- Le consul général de la République libanaise à Montréal, M. Fadi Ziadeh
- Le consul général de la République italienne à Montréal, M. Enrico Padula
- La consule générale de la République du Pérou à Montréal, M^{me} Doris Sotomayor
- Le consul général de Pologne à Montréal, M. Andrzej Szydło
- Le consul général d'Allemagne à Montréal, M. Walter Leuchs
- Les chefs de poste de carrière au Québec - Corps consulaire
- Le consul général de la Confédération suisse à Montréal, M. Beat Urs Kaser
- Le consul général des États-Unis d'Amérique à Québec, M. Peter O'Donohue
- Le consul général de la République d'Iraq à Montréal, M. Jassim Nima Msawil
- Le consul général des États-Unis du Mexique à Montréal, M. Francisco Eduardo Del Rio Lopez
- Le consul général des États-Unis d'Amérique à Québec, M. Hale VanKoughnett
- Le consul général de la Fédération de Russie à Montréal, M. Yury Bedzhanyan

Le président de l'Assemblée nationale en compagnie de la consule générale de la République du Pérou, M^{me} Doris Sotomayor.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ET LES CITOYENS



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LES CITOYENS

L'Assemblée nationale se veut proche des citoyens, accessible et conviviale. Elle encourage la participation aux travaux parlementaires au moyen d'outils technologiques et de réseaux d'information modernes, en plus de proposer diverses activités d'éducation à la démocratie. En outre, elle organise des cérémonies de reconnaissance pour des personnalités qui se sont démarquées.

De gauche à droite :
MM. Joé Juneau et Camille Laverdière, M^{me} Francine Jutras, M. Jacques Chagnon et M^{mes} Monique Lefebvre et Hélène-Andrée Bizier.

Les Médailles d'honneur de l'Assemblée nationale

Les Médailles d'honneur sont décernées à des personnalités de différents horizons qui, par leur carrière, leurs travaux ou leur engagement, méritent la reconnaissance de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale et de la société québécoise.

Au cours de l'année, sept personnalités ont reçu la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, à l'occasion de deux cérémonies, qui ont eu lieu le 14 mai et le 19 novembre 2013. Il s'agit de :

- M^{me} Hélène-Andrée Bizier, historienne et essayiste ;
- M. Joé Juneau, fondateur et coordonnateur d'un programme de développement des jeunes et d'éducation par le hockey au Nunavik ;
- M. Camille Laverdière, chercheur, géographe et géomorphologue ;
- M^{me} Monique Lefebvre, fondatrice du Défi sportif AlterGo ;
- M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville de 1987 à 2013 ;
- M^{me} Dominique Michel, humoriste et comédienne ;
- M. David Saint-Jacques, astronaute.



M^{me} Dominique Michel et M. David Saint-Jacques ont reçu le Médaille d'honneur des mains du président Chagnon.

La participation citoyenne aux travaux parlementaires

Plusieurs possibilités sont offertes aux citoyens qui désirent participer aux travaux des élus et exprimer ainsi leurs opinions¹.

Pour participer aux travaux de l'Assemblée nationale, signer une pétition, déposer un mémoire ou émettre un commentaire sur un projet de loi à l'étude, on peut consulter le site de l'Assemblée nationale, dans la section « Exprimez votre opinion ! ».

LES PÉTITIONS

Les citoyens du Québec peuvent lancer une pétition et la présenter à l'Assemblée par l'intermédiaire d'un député. Une pétition peut être lancée par une personne ou une association de personnes et signée sur support papier ou de façon électronique sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Ce site permet également aux citoyens de consulter les pétitions déjà présentées à l'Assemblée.

¹ Pour les statistiques sur les mémoires déposés par des citoyens, voir la section sur les travaux en commission parlementaire.

Pétitions papier	Pétitions électroniques	Total des pétitions présentées	Réponses aux pétitions*
135 pétitions	100 pétitions	235 pétitions	126
180 351 signatures	360 121 signatures	540 472 signatures	

* À noter qu'une même réponse peut être donnée à plusieurs pétitions portant sur un même sujet.

Depuis que la réforme parlementaire de 2009 permet aux citoyens de lancer et de signer des pétitions électroniques directement sur le site Internet de l'Assemblée, leur nombre est en constante progression.

Soulignons par ailleurs que plusieurs pétitions sur un même sujet peuvent être présentées. À titre d'exemple, une pétition sur la modification de la Loi sur le tabac a été déposée à 68 reprises cette année.



LES COMMENTAIRES REÇUS

Les citoyens peuvent commenter sur Internet les sujets étudiés par l'Assemblée ou une commission parlementaire. Une icône paraît alors sur le site. En cliquant dessus, on peut remplir le formulaire qui s'affiche et le transmettre par voie électronique. On peut aussi le remplir à l'écran ou sur papier, puis l'envoyer par la poste. Il est possible de commenter :

- des mandats de commission parlementaire ;
- le sujet d'une consultation publique ou générale ;
- un projet de loi ou un avant-projet de loi.

En 2013-2014, 91 mandats, sujets de consultation, projets ou avant-projets de loi ont fait l'objet de commentaires, au nombre de 1 395 : la plupart ont été envoyés par Internet.

Une assemblée ouverte aux citoyens

LES VISITEURS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale se découvre de multiples façons. En 2013-2014, plus de 100 000 personnes ont franchi les portes de l'hôtel du Parlement. De ce nombre, 21 099 personnes se sont rendues aux restaurants, aux salles de commissions parlementaires ou à La Boutique et 81 362 personnes ont pris part à une visite guidée.

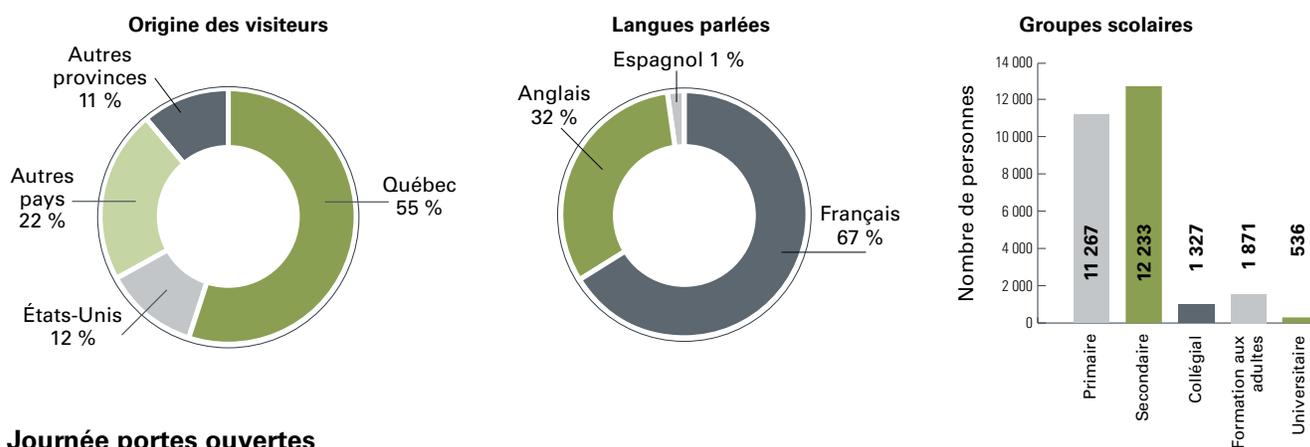
Pour prendre le pouls des travaux des députés, 8 265 personnes ont assisté à une séance de l'Assemblée nationale, principalement durant la période des questions et réponses orales. De plus, 6 662 personnes ont assisté à une séance de commission parlementaire ou y ont participé.

Les visites guidées

L'Assemblée nationale offre des visites guidées gratuites qui tracent les grandes lignes de l'histoire et du fonctionnement du Parlement. La majorité des visiteurs, 55 %, étaient des Québécois.

Aussi, plus de 27 000 jeunes ont amélioré leurs connaissances du Parlement à l'occasion d'une visite guidée avec un groupe scolaire. Environ 85 % de ces groupes provenaient du Québec.

En outre, des visites guidées des terrains de l'hôtel du Parlement ont lieu du 24 juin à la fête du Travail. Ces visites permettent de découvrir des éléments d'architecture de l'édifice, les statues de personnages marquants de l'histoire du Québec ainsi que les jardins. À l'été 2013, 293 personnes ont profité de ces visites et 11 689 personnes ont obtenu des renseignements auprès des guides présents dans un kiosque situé devant le parlement.



Journée portes ouvertes

Le jour de la fête nationale, le 24 juin 2013, 1 360 personnes ont participé à une journée portes ouvertes et ont découvert l'hôtel du Parlement, son histoire et les détails de son architecture. À cette occasion, des représentants des Urbainculteurs, spécialistes de l'agriculture en milieu urbain, ont présenté les nouveaux aménagements des jardins de l'Assemblée nationale. De plus, un clown sculpteur de ballons, une maquilleuse et des violonistes ont amusé les enfants durant cette journée de festivités.



Des spécialistes de l'agriculture en milieu urbain ont renseigné les visiteurs.

Exposition *Les trésors de la Bibliothèque*



Témoins du passé, les livres rares de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale dressent un portrait unique d'une histoire riche et diversifiée. Cette exposition, qui a commencé en février 2014, montre quelques-uns des plus beaux livres des collections de la Bibliothèque, dont

quatre incunables, c'est-à-dire des ouvrages imprimés avant 1500, ainsi qu'une édition spéciale de la *Magna Charta*, publiée en 1680.

LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

Les journées de familiarisation



Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Ouimet, accueille des citoyens issus de l'immigration.

Les journées de familiarisation à l'intention des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration permettent à ces citoyens de se familiariser avec l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale du Québec. C'est l'occasion également pour eux de rencontrer le président et des parlementaires, d'échanger des idées avec ces derniers et de mieux connaître l'histoire du Québec et du parlementarisme. Cette journée, qui se déroule à l'hôtel du Parlement, est organisée en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Commission de la capitale nationale du Québec.

Journées de familiarisation 2013-2014

28 mai 2013	49 participants	Région de l'Estrie
29 octobre 2013	54 participants	Région de la Capitale-Nationale (incluant Charlevoix et Portneuf)

Les récipiendaires des Prix du livre politique

À l'occasion du Salon international du livre de Québec, pour la 11^e année, les Prix du livre politique ont été remis aux auteurs qui traitent de sujets liés à la politique québécoise. Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, et le vice-président, M. Claude Cousineau, ont dévoilé, le 11 avril, les noms des lauréats 2013.



M^{me} Maria Tomàs a reçu le premier prix des mains du président de l'Assemblée nationale.

■ Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale

(soulignent la qualité et l'originalité d'œuvres sur la politique québécoise éditées au cours de la dernière année)

1^{er} prix : Mariona Tomàs	<i>Penser métropolitain ? La bataille politique du Grand Montréal.</i> (Presses de l'Université du Québec)
2^e prix : Gérard Bouchard	<i>L'interculturalisme : un point de vue québécois.</i> (Boréal)
3^e prix : Alain Lavigne	<i>Duplessis, pièce manquante d'une légende : l'invention du marketing politique.</i> (Septentrion)

■ Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (mémoires de maîtrise)

1^{er} prix : Mathieu Arseneault	<i>L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX^e siècle : débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec.</i> (Université du Québec à Rimouski)
2^e prix : Jérémie Hains-Pouliot	<i>La restructuration de la fonction publique québécoise : vers un nouveau modèle de prestation des services publics ?</i> (Université Laval)
2^e prix : Marc-André Turcotte	<i>Comment faire indirectement ce qu'on ne peut faire directement : le pouvoir fédéral de dépenser à l'épreuve du fédéralisme canadien.</i> (Université Laval)



Les lauréats des Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (catégorie Mémoires de maîtrise) en compagnie du vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau. De gauche à droite : Marc-André Turcotte, Jérémie Hains-Pouliot et Mathieu Arseneault.

■ Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et Prix Ministère des Relations internationales du Québec / Ministère des Affaires étrangères et européennes de France (thèse de doctorat)

1^{er} prix : Jean Baril	<i>Droit d'accès à l'information environnementale : pierre d'assise du développement durable.</i> (Université Laval)
---	--

Brunchs du restaurant Le Parlementaire

Le restaurant Le Parlementaire a offert deux brunchs les 9 et 16 février 2014, durant les festivités du Carnaval de Québec. Plus de 620 personnes ont profité de l'occasion pour déguster un menu mettant en valeur les saveurs régionales du Québec et visiter l'hôtel du Parlement.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Bibliothèque a pour mission de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives, en plus d'être ouverte au public. Elle veille à conserver et mettre en valeur la collection d'objets patrimoniaux de l'Assemblée nationale et offre des services de référence, de recherche, de gestion documentaire et d'archives.



UNE BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AUX CITOYENS

Au cours de la dernière année, 10 656 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque, soit des usagers, des invités à une activité spéciale ou des visiteurs. Visites guidées, lancements de livres, expositions et conférences ont eu lieu tout au long de l'année. À cela, s'est ajoutée une journée portes ouvertes. Plus de 4 000 personnes ont assisté à ces activités.

Enfin, 4 165 citoyens ont bénéficié d'un service d'accueil, d'orientation et de formation pour utiliser les ressources offertes ou encore le site Internet de l'Assemblée et le catalogue de la Bibliothèque.

UN APPUI AUX PARLEMENTAIRES ET AUX UNITÉS ADMINISTRATIVES

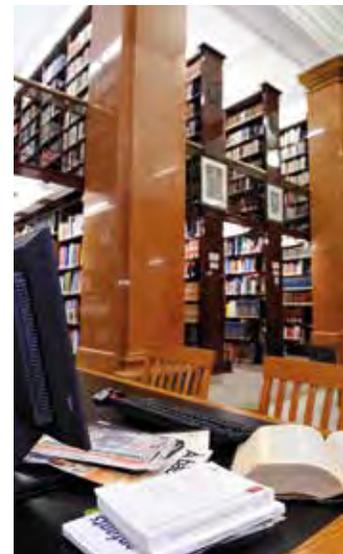
En 2013-2014, le personnel de la Bibliothèque, par son Service de recherche, a contribué aux mandats exécutés par les neuf commissions parlementaires sectorielles en faisant des analyses et des rapports. Au total, le Service a réalisé 52 mandats qui ont donné lieu à 111 travaux distincts, dont 11 rapports de commissions sectorielles qui ont été déposés à l'Assemblée nationale. Le personnel de la Bibliothèque a aussi participé activement aux travaux de la Commission de l'administration publique et à la préparation de ses deux rapports semestriels sur l'imputabilité de l'administration publique.

Au cours de l'année, le soutien aux activités de relations interparlementaires et internationales s'est traduit par 55 travaux de recherche, sous la forme de rédaction de discours, de rapports ou de notes d'information.

LES PUBLICATIONS

Dans le domaine de la recherche historique et institutionnelle, deux numéros du *Bulletin de la Bibliothèque* ont été publiés et plusieurs articles de l'Encyclopédie du parlementarisme québécois ont été mis en ligne.

L'Encyclopédie du parlementarisme québécois, accessible sur le site de l'Assemblée nationale, donne un aperçu des connaissances acquises au fil des décennies par le Service de la recherche sur une multitude de facettes de notre système parlementaire. On y accède à l'adresse assnat.qc.ca/patrimoine/lexique.



Les bibliothécaires ont aussi fait paraître chaque semaine une liste des nouveautés reçues à la Bibliothèque et ont continué à alimenter la *Bibliographie sur le parlementarisme au Québec*, qui est accessible en ligne et constitue la source d'information la plus complète à ce jour sur le travail parlementaire québécois.

LA COLLECTION

Au 31 mars 2014, on pouvait consulter, à partir du catalogue CUBIQ, 333 831 titres appartenant à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

La collection de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale comprend :

Imprimés	
Monographies	512 921
Revue	284 386
Journaux	737 408
Autres	
Microfilms	39 001
Documents électroniques	134 315

Les activités éducatives

L'Assemblée nationale tient à stimuler l'intérêt des jeunes envers l'exercice de la démocratie. Pour les aider à devenir des citoyens actifs et avertis, elle a conçu différentes activités axées sur l'éducation démocratique.

Durant l'année écoulée, l'Assemblée a aussi poursuivi ses activités destinées aux jeunes. Ainsi, la Tournée de la présidence dans les écoles secondaires, le Tournoi jeunes démocrates, les simulations parlementaires et les activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont encore contribué à l'éducation à la démocratie des jeunes.



Le vice-président, M. Claude Cousineau, a rencontré des élèves de l'école Saint-Stanislas.

LA TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de la Tournée, le président de l'Assemblée nationale ou l'un des trois vice-présidents rencontre des élèves dans leur école secondaire, en compagnie du député de la circonscription où se trouve l'école. Du 1^{er} avril au 13 mai 2013, puis du 4 octobre au 22 novembre 2013, ils ont rencontré 5 402 élèves dans 45 écoles situées dans 14 régions du Québec.

Cette activité a pour but :

- d'approfondir les connaissances des élèves au sujet du rôle des députés et de la présidence ainsi que de l'Assemblée nationale ;
- de promouvoir l'importance de la participation citoyenne auprès des jeunes ;
- de permettre aux élèves d'échanger sur différents sujets qui leur tiennent à cœur.

LES SIMULATIONS PARLEMENTAIRES

Au moyen de jeux de rôles, les simulations parlementaires permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, ses règles et ses pouvoirs. En quelques jours, les apprentis députés élaborent et débattent des projets de loi tout en se familiarisant avec l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre.

17° PARLEMENT ÉCOLIER

Date : 3 mai 2013

Public cible : Élèves de 6^e année du primaire

Nombre de participants : 124 élèves et 67 enseignants accompagnateurs

Titre des trois projets de loi étudiés :

- Loi sur la sécurité à l'intérieur et autour des autobus scolaires
- Loi sur la santé des jeunes
- Loi sur le recyclage dans les écoles primaires

Ces trois projets de loi ont été adoptés.



22° FORUM ÉTUDIANT

Date : 6 au 10 janvier 2014

Public cible : Étudiants du collégial

Nombre de participants : 127 étudiants et 42 accompagnateurs

Nombre de cégeps représentés : 25

Titre des trois projets de loi étudiés :

- Loi concernant les soins en fin de vie
- Loi concernant la privatisation d'Hydro-Québec
- Loi sur le vote obligatoire

Les deux premiers projets de loi ont été adoptés, et le troisième, rejeté.



12° PARLEMENT DES JEUNES

Date : 22 au 24 janvier 2014

Public cible : Élèves de 3^e et 4^e secondaire

Nombre de participants : 135 élèves et 45 enseignants accompagnateurs

Nombre d'écoles représentées : 37

Titre des trois projets de loi étudiés :

- Loi visant à interdire les concours dont le critère prépondérant est l'apparence physique pour les personnes de moins de 14 ans
- Loi portant sur l'instauration de stages en milieu de travail pour les élèves de 5^e secondaire
- Loi visant la réduction du temps d'attente dans les urgences au Québec

Le premier projet de loi a été adopté, et les deux autres, rejetés.



Motion inscrite par l'opposition et débattue :

« Que l'Assemblée du Parlement des jeunes appuie l'instauration d'un cours de réanimation cardiorespiratoire et d'autodéfense obligatoire dans les écoles secondaires du Québec. »

La motion a été adoptée.

Mandat d'initiative :

Les élèves ont pu questionner M. Vincent Deslauriers, agent de participation citoyenne pour le Forum jeunesse de la Capitale-Nationale, sur le thème de la participation citoyenne chez les jeunes.

Parlement jeunesse et Parlement étudiant du Québec

En plus de ses propres simulations parlementaires, l'Assemblée nationale offre un soutien logistique pour deux simulations, destinées aux jeunes de 18 à 25 ans :

- Le Parlement jeunesse du Québec, organisé par l'Association québécoise des jeunes parlementaires inc. ;
- Le Parlement étudiant du Québec, organisé par l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.

Le 64^e Parlement jeunesse, qui a eu lieu du 26 au 30 décembre 2013, a réuni 104 participants. Quelques jours plus tard, du 2 au 6 janvier 2014, le 28^e Parlement étudiant a attiré 146 participants. Chaque année, ces activités permettent aux jeunes de s'initier au processus législatif et parlementaire.

Le Tournoi jeunes démocrates

Le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, tout comme sur l'histoire politique du Québec. Des jeunes de 4^e et 5^e secondaire et du collégial y participent chaque année.

Date : 12 au 14 avril 2013

Public cible : Élèves de 4^e et 5^e secondaire et étudiants du collégial

Nombre de participants : 231 jeunes et 57 accompagnateurs

Nombre d'établissements participants : 37

Nombre d'équipes inscrites : 52 (33 secondaire – 19 collégial)

Thème principal : Le Québec et ses régions



Gagnants de la médaille d'or :

Catégorie secondaire : Collège Jean-de-Brébeuf

Catégorie collégiale : Collège Jean-de-Brébeuf

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Le programme de stages

Chaque année, la Fondation propose cinq stages de dix mois à des étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise depuis moins de deux ans. Chacun des stages est assorti d'une bourse de 21 000 \$.

Au cours de leur stage, les cinq candidats choisis vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent.

De plus, chaque stagiaire est jumelé tour à tour à un député ministériel et à un député de l'opposition. Les cinq jeunes participent aussi à une mission d'exploration à l'étranger et font des échanges avec leurs homologues du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Parallèlement à ces activités, ils doivent rédiger un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie.

La fin des stages 2012-2013

Le 5 juin 2013, une cérémonie a marqué la fin des stages amorcés en septembre 2012 et le dépôt des essais rédigés par les cinq boursiers stagiaires : Gabrielle Angers-Gosselin, Gabriel Coulombe, Rébecca Morency, Samuel Morissette et David Searle. Le vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, M. Claude Cousineau, a présidé cette cérémonie.

Les essais s'intitulent ainsi :

- *La diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale : portrait et perceptions des députés de circonscriptions multiculturelles de la région métropolitaine de Montréal* (Gabrielle Angers-Gosselin)
- *Le rôle de l'Assemblée nationale du Québec dans l'édification de la COPA : contexte, objectifs et analyse critique des retombées* (Gabriel Coulombe)
- *Les perceptions des députés et des jeunes sur le déclin de la participation citoyenne au Québec : analyse et comparaison* (Rébecca Morency)
- *Les parlementaires de l'Assemblée nationale et le cynisme envers la politique, entre la réalité politique et l'utopie démocratique* (Samuel Morissette)
- *De quoi unir le Québec : 626 motions qui ont fait consensus à l'Assemblée nationale durant la 39^e législature* (David Searle)

Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et mis en ligne sur le site Web de la Fondation (fondationbonenfant.qc.ca).



De gauche à droite :
Gabriel Coulombe,
David Searle, Rébecca Morency,
Samuel Morissette et
Gabrielle Angers-Gosselin

Les stages 2013-2014



Les stages parlementaires ont débuté en septembre 2013 pour Joël Bégin, Alexandre Duval, Isabelle Giroux, Anaïs Jalbert et Aurée Ross. Dès leur arrivée, ils ont été initiés à la vie parlementaire. Des séances de formation, conçues à leur intention, les ont préparés à profiter pleinement de leur expérience au sein de l'institution. Contrairement à ce qui était prévu, chaque stagiaire a été jumelé à un seul député (au lieu de deux) en raison du déclenchement des élections. Ils se sont alors concentrés davantage sur la rédaction de leur essai et la préparation de leur mission au Maroc.

Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau, en compagnie des boursiers 2013-2014 : Aurée Ross, Isabelle Giroux, Joël Bégin, Alexandre Duval et Anaïs Jalbert.

LES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur au Gala des Parlements au primaire et au secondaire en compagnie du vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau.



Les Parlements au primaire et au secondaire proposent aux écoles un mode de fonctionnement des conseils d'élèves qui s'inspire de celui de l'Assemblée nationale. En encourageant les élèves à participer aux décisions touchant la vie de leur école, ils leur permettent de développer un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

Au total, 655 écoles sont inscrites aux Parlements au primaire et secondaire. Plus de 12 000 jeunes, membres de conseil d'élèves, participent à cette activité.

Le Gala des Parlements au primaire et au secondaire

Pour récompenser les efforts et les réalisations des élèves dans leur conseil d'élèves, la Fondation a remis des prix à l'occasion d'un gala à l'hôtel du Parlement, le 31 mai 2013.

PRIX DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE	PRIX DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE
Loi visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Gaspé)	Loi sur la nomination d'un citoyen du mois Polyvalente Louis-Saint-Laurent (East Angus)
Loi sur la création d'un code de vie pour des comportements acceptables et souhaitables dans la cour d'école École Jean XXIII (Saint-Wenceslas)	Loi sur la sensibilisation au vandalisme École des Grandes-Marées (Saguenay)
Loi sur la création d'un comité des cinq clans familiaux École Ts8taïe (Wendake)	Loi contre la déportation d'Edouardo Reyes-Mendez, élève de 3 ^e secondaire, et de sa famille École Mont-de-La Salle (Laval)

LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

Créée en novembre 2007, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires est issue d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval. L'Assemblée nationale française, le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbying ainsi que la maison de sondage CROP, sont également des partenaires de la Chaire.



La Chaire poursuit quatre objectifs :

1. Créer un pôle d'excellence universitaire sur la démocratie et les institutions parlementaires ;
2. Faire des institutions parlementaires un sujet spécifique de recherche, d'enseignement et de formation en droit, en science politique et en sciences sociales ;
3. Sensibiliser les étudiants à tous les aspects du parlementarisme dans les démocraties modernes ;
4. Favoriser l'ouverture de la communauté parlementaire sur son environnement.

Ses activités comprennent un appui à la recherche, une offre de formation continue et un volet de diffusion des connaissances.

Une activité de reconnaissance

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a accueilli, le 28 novembre 2013, à la Bibliothèque de l'Assemblée, les partenaires et boursiers 2013-2014 de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. C'était la 2^e fois que se déroulait cette activité, qui permet notamment de mettre en lumière les réalisations et les projets de la Chaire.

LE PROGRAMME DES PAGES ÉTUDIANTS

Créé en 2009 en collaboration avec l'Université Laval, le programme des pages permet à des étudiants de premier cycle d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de se familiariser avec les institutions parlementaires québécoises. Le rôle premier des pages consiste à répondre aux demandes du président et des vice-présidents, des députés, de leur personnel politique et des greffiers, afin qu'ils puissent se consacrer exclusivement à leurs débats ou activités dans les meilleures conditions qui soient. À ce titre, les pages doivent notamment préparer les salles, distribuer les documents et assurer les communications écrites entre les députés et leur personnel.



Les étudiants pages 2013-2014.

Quatorze pages sont entrés en fonction à la fin du mois d'août 2013. Le stage comprend de dix à quatorze heures de travail hebdomadaire rémunéré et la rédaction d'un travail de recherche sur un sujet touchant le parlementarisme. Il conduit à l'obtention de six crédits du programme de baccalauréat auquel les pages sont inscrits. Ce stage est ouvert aux étudiants de l'un des programmes suivants : affaires publiques et relations internationales, études internationales et langues modernes, droit, histoire, science politique, philosophie politique, économie politique et anthropologie.

LE COURS DROIT ET PROCÉDURE PARLEMENTAIRES

En collaboration avec l'Université Laval, le cours Droit et procédure parlementaires est offert aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en droit, en science politique et en affaires publiques et relations internationales. Ce cours aborde différents aspects du fonctionnement de l'Assemblée, des fondements de la procédure parlementaire jusqu'aux processus législatif et budgétaire, en passant par les privilèges parlementaires, le rôle de la présidence et le travail des commissions parlementaires.

L'année 2014 a marqué le 10^e anniversaire de ce cours. Au fil des ans, plus de 250 étudiants ont bénéficié de cette formation de pointe donnée par les experts du fonctionnement et de la procédure de l'Assemblée nationale.

LA TÉLÉDIFFUSION

Le Canal de l'Assemblée nationale est passé à la haute définition à l'automne 2013. Les citoyens peuvent s'en prévaloir auprès de certains câblodistributeurs. D'ailleurs, l'objectif consistait à élargir le service pour permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter d'un accès aux activités politiques dans un format de qualité supérieure.

Nouvelles productions à l'horaire en 2013-2014

Focus	D'une durée de quelques minutes, les capsules Focus portent sur des actualités parlementaires et institutionnelles.
Place aux archives	Mise en contexte par l'historien Christian Blais, cette série présente les premiers moments de la télévision parlementaire québécoise ainsi que la période de questions et réponses orales de chaque nouvelle législature depuis 1978.
Les grandes conférences	Rediffusion le dimanche soir des conférences prononcées à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, sur des sujets qui touchent le parlementarisme et la vie politique au Québec.
Mémoires de députés	En 2013-2014 la série <i>Mémoires de députés</i> , dans laquelle d'anciens parlementaires témoignent de leur expérience politique, s'est enrichie de 30 nouveaux épisodes.

Statistiques sur la diffusion

Près de 9 000 heures de programmation ont été diffusées pour l'année 2013-2014 par le Canal de l'Assemblée nationale, dont la majorité est accessible également sur le site Internet. Ce nombre comprend la diffusion des séances de l'Assemblée et des commissions parlementaires, les conférences et points de presse, certaines activités spéciales ainsi que des productions originales.

Captation et webdiffusion	Nombre d'activités	Durée
Activités parlementaires et institutionnelles	779	1 653 h 48
Activités de presse	367	119 h 50
Total	1 146	1 773 h 38
Diffusion - Canal de l'Assemblée nationale	Nombre d'activités	Durée
Activités parlementaires et institutionnelles (incluant les activités de presse)	1 615	3 247 h 47
Promotion institutionnelle Vœux des parlementaires	—	643 h 05
Animation électronique en continu	—	4 869 h 08
Total		8 760 h 00

LES ACTIVITÉS

ADMINISTRATIVES



LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La mission et les valeurs de l'administration de l'Assemblée nationale

LA MISSION

L'administration de l'Assemblée a pour mission d'offrir tous les services et les ressources nécessaires aux députées et députés afin de les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions. Ces fonctions consistent à légiférer, contrôler l'administration publique et représenter leurs concitoyennes et concitoyens.



LES VALEURS

L'administration de l'Assemblée nationale souscrit à la déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise, qui repose sur la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Dans un contexte parlementaire, elle fait aussi siennes les valeurs suivantes :

NEUTRALITÉ : une administration parlementaire centrée sur le service aux députés, sans égard à leur allégeance politique.

OUVERTURE : une administration parlementaire qui a toujours à l'esprit que l'Assemblée nationale doit être accessible et invitante pour tous les citoyennes et citoyens.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : une administration parlementaire respectueuse des gens, de l'environnement et des valeurs universelles de partage et d'entraide.

MODERNITÉ : une administration parlementaire qui favorise la diversité sous toutes ses formes et qui intègre les technologies comme moyen de rapprochement.

RESPECT DU PATRIMOINE : une administration parlementaire qui protège et met en valeur le riche patrimoine matériel et immatériel de l'Assemblée.

Le Bureau de l'Assemblée

Le Bureau de l'Assemblée nationale a pour rôle de superviser et d'orienter l'administration de l'Assemblée. Il doit, entre autres, adopter le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale, approuver ses prévisions budgétaires et régler des domaines qui touchent de près les députés, telles leurs diverses allocations et leurs conditions de travail ainsi que celles des membres de leur personnel.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE AU 5 MARS 2014		
Président du Bureau : M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)		
Membres		
Parti québécois (5)	Parti libéral du Québec (3)	Coalition avenir Québec (1)
M. Jean-Marie Claveau (Dubuc)	M. Stéphane Billette (Huntingdon)	M ^{me} Sylvie Roy (Arthabaska)
M. Daniel Goyer (Deux-Montagnes)	M ^{me} Marguerite Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)	
M. Roland Richer (Argenteuil)	M. Robert Dutil (Beauce-Sud)	
M. Sylvain Roy (Bonaventure)		
M. Luc Trudel (Saint-Maurice)		
Membres suppléants		
Parti québécois	Parti libéral du Québec	Coalition avenir Québec
M ^{me} Denise Beaudoin (Mirabel)	M ^{me} Lucie Charlebois (Soulanges)	M. François Bonnardel (Granby)
M ^{me} Marie Bouillé (Iberville)	M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata)	
M. Marjolain Dufour (René-Lévesque)	M. Jean-Marc Fournier (Saint-Laurent)	
M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis)		
M. Dave Turcotte (Saint-Jean)		

Les modifications au plan d'organisation administrative

Le plan d'organisation administrative a connu des changements au cours l'année. Ainsi, le 13 juin 2013, le Secrétariat du Bureau de l'Assemblée nationale a été intégré au bureau du secrétaire général.

Puis, le 24 octobre 2013, le Service de l'accueil a été incorporé à la Direction des communications et des programmes éducatifs, qui est devenue la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil. De plus, les activités relatives aux relations interparlementaires et internationales ainsi qu'au protocole ont été regroupées pour former la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole.

Les modifications au plan d'organisation administrative visent à :

- générer des économies relatives à la masse salariale par des réaménagements de directions ou par des suppressions de postes à la suite de départs ;
- procéder à des regroupements de directions ou de services de même famille en vue d'améliorer la prestation de services aux parlementaires et créer une meilleure synergie entre les directions concernées ;
- offrir de nouveaux défis aux gestionnaires en place par un accroissement de responsabilités.

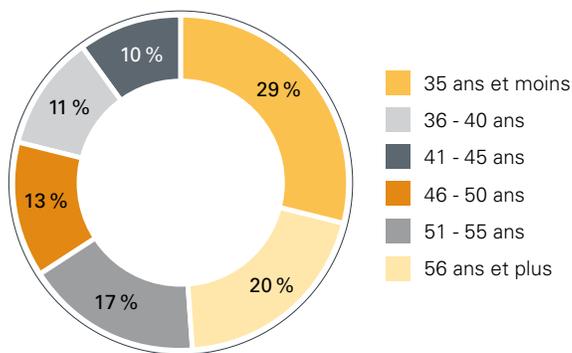
Le personnel

L'EFFECTIF AU 31 MARS 2014

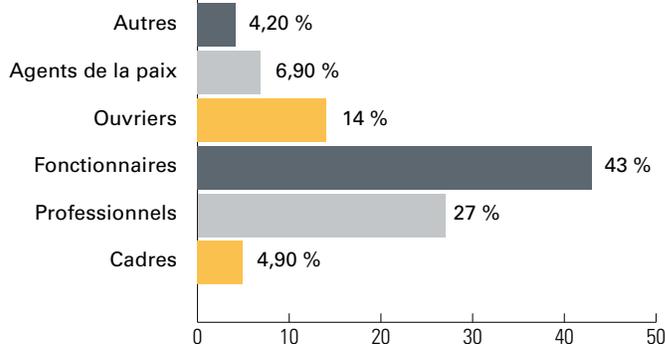
Pour mener à bien la mission de l'Assemblée, son administration embauche actuellement 503 employés réguliers et 198 employés occasionnels.

Le secteur politique, composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe quant à lui 522 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

L'effectif du secteur administratif par tranche d'âge



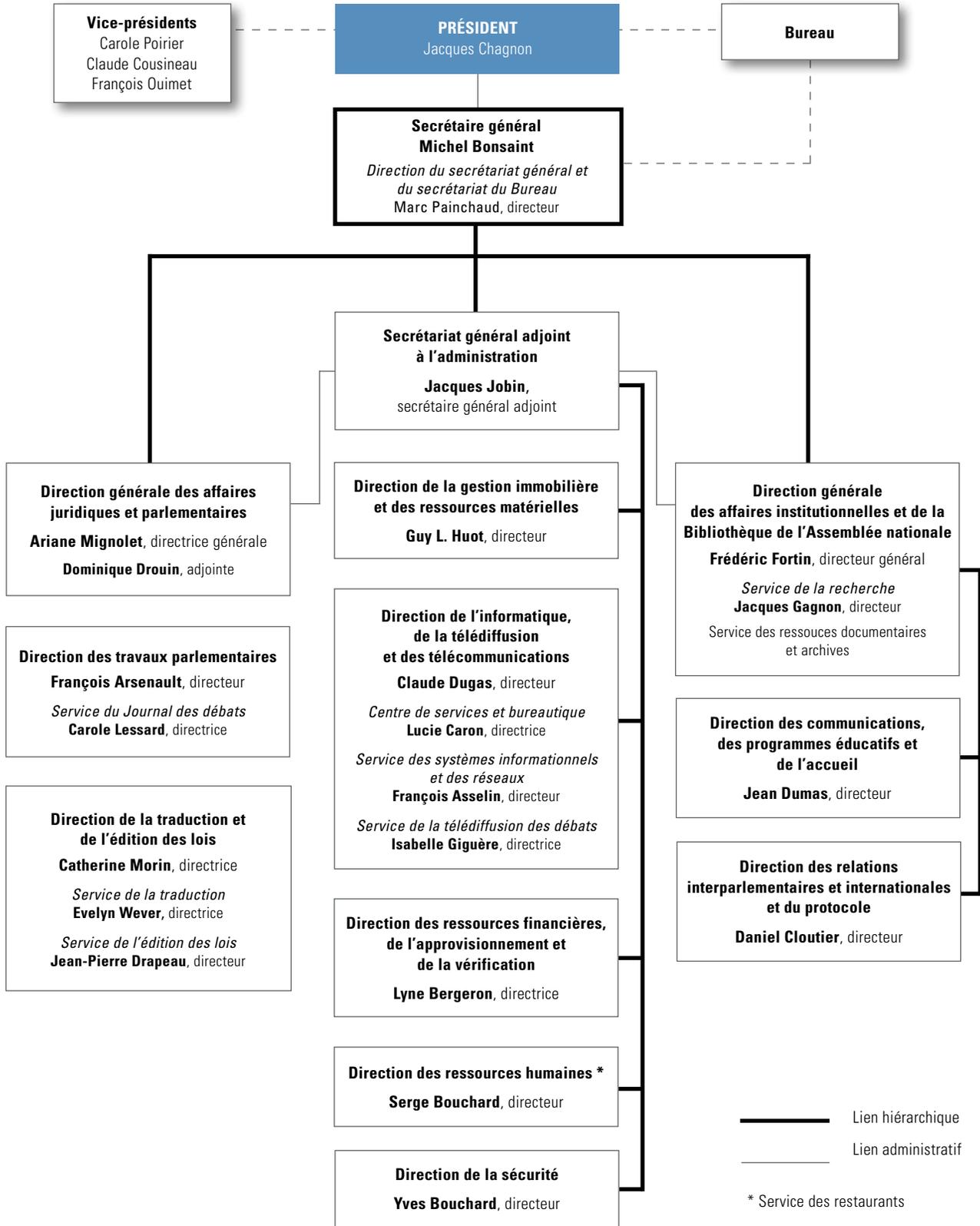
L'effectif du secteur administratif par catégorie d'emploi



Répartition par sexe

Femmes.....52 %
Hommes.....48 %

L'organigramme au 31 mars 2014



Un quart de siècle et plus de dévouement

Dix employés de l'Assemblée nationale comptant 25 ans de service dans la fonction publique et un qui en compte 40 ont été honorés le 5 décembre 2013, lors d'une réception à la Bibliothèque. Le dévouement de M^{mes} Marie Auger, Lena Day, Louise Gagné, Liliane Giroux, Carole Lessard, Johanne Vézina, MM. Marcel Bernier, Claude Bastien, Michel Métivier, Georges Blanchet ainsi que de M. René Chrétien, qui cumule 40 ans de service, a été souligné. La vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Carole Poirier, le secrétaire général, M. Michel Bonsaint, et plusieurs autres invités ont assisté à la cérémonie.



Première rangée, de gauche à droite : M^{me} Lena Day, MM. Michel Bonsaint et René Chrétien, M^{mes} Carole Poirier, Marie Auger, Louise Gagné et Johanne Vézina.

Deuxième rangée, de gauche à droite : M. Georges Blanchet, M^{me} Liliane Giroux, MM. Michel Métivier, Claude Bastien, Marcel Bernier et M^{me} Carole Lessard.

Un coup d'œil sur l'administration

Plusieurs projets sont réalisés chaque année au sein de l'administration de l'Assemblée nationale. Voici quelques-uns d'entre eux, qui ont été exécutés en 2013-2014 :

■ Réunions sans papier

En 2013, le concept de site de réunions sans papier a été appliqué dans une optique de développement durable. Ainsi, les membres du Bureau de l'Assemblée nationale et ceux du comité de gestion de l'Assemblée peuvent désormais consulter la documentation pertinente aux différentes réunions à partir de tablettes électroniques.

■ Modernisation de la cuisine des restaurants

Un réaménagement des équipements de la cuisine des restaurants de l'Assemblée nationale a permis à l'équipe d'offrir une gamme de services dans un espace de travail moderne, fonctionnel et, surtout, bien adapté à ses besoins.

■ Emplois en vedette sur le site Internet

Les emplois de bibliothécaire, de secrétaire de commission, de transcripteur et de guide sont mis en vedette dans une nouvelle partie de la section Carrières et stages du site Internet. Cet ajout permet de mieux faire connaître l'administration de l'Assemblée nationale.

■ Jeunes explorateurs d'un jour

Le 18 avril 2013, six jeunes de 4^e et 5^e secondaire ont été parrainés par des employés du Service de la télédiffusion des débats et ont ainsi pu découvrir des professions qui les intéressent, entre autres, celles de caméraman et de réalisateur.



■ Formation continue pour les juristes de l'État

Afin de permettre aux avocats de la fonction publique de compléter leur formation continue obligatoire, la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires offre une formation reconnue par le Barreau du Québec. Cela permet notamment aux juristes de l'État de mieux comprendre le rôle de l'Assemblée nationale dans le processus d'adoption des lois qu'ils sont appelés à rédiger, défendre ou appliquer.

■ Salons de l'emploi

La Direction des ressources humaines s'implique activement afin de promouvoir l'Assemblée nationale à titre d'employeur de choix. En 2013-2014, elle a participé à neuf salons de l'emploi, tels que la Foire de l'emploi à l'espace ExpoCité.

■ Jumelage d'étudiants en droit

L'Assemblée a mis à l'essai une nouvelle offre de formation, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval, qui s'adresse aux étudiants intéressés par la rédaction législative et le processus parlementaire. Ainsi, un groupe de neuf étudiants a eu l'occasion de contribuer, en janvier 2014, à l'élaboration de trois projets de loi au cours du Forum étudiant, une simulation parlementaire pour les jeunes du collégial. En plus d'approfondir leurs connaissances, entre autres, en rédigeant des amendements, ils ont pu profiter de crédits universitaires rattachés à cette activité.

■ Conférence conjointe des greffiers du Canada et des États-Unis

Du 4 au 8 août 2013, l'Assemblée nationale a accueilli les participants de la Conférence conjointe des greffiers du Canada et des États-Unis. Cette conférence a généralement lieu tous les deux ans, dans l'un des deux pays en alternance. Une trentaine de délégués représentant dix assemblées législatives du Canada, la Chambre des communes ainsi que huit États américains y ont pris part. Les nombreux ateliers et activités leur ont permis de se pencher sur différents enjeux communs.

Utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2013-2014

	Crédits utilisés* (000 \$)	Effectifs autorisés	
		Employés permanents**	Employés occasionnels**
SECRETARIAT GÉNÉRAL			
Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau	1 644,8	8	0
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PARLEMENTAIRES			
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	1 510,7	15	0
Direction des travaux parlementaires	3 554,1	44	16
Direction de la traduction et de l'édition des lois	529,2	18	0
	5 594,0	77	16
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE			
Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	6 727,6	78	2
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	3 100,1	32	0
Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil	3 355,0	50	6
	13 182,7	160	8
SECRETARIAT GÉNÉRAL ADJOINT À L'ADMINISTRATION			
Secrétariat général adjoint à l'administration	1 958,1	1	0
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	8 169,7	55	2
Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications	9 148,2	89	16
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 316,2	27	0
Direction des ressources humaines	10 748,9	41	2
Service des restaurants	1 561,5	4	15
Direction de la sécurité	4 809,3	80	9
	37 711,9	297	44
SERVICES STATUTAIRES AUX PARLEMENTAIRES	60 814,4		
CRÉDITS UTILISÉS	118 947,8	542	68
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	6 159,1		

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement, les avances et les transferts.

** ETC autorisés (équivalent à temps complet)

LES ANNEXES



Les projets de loi adoptés

40^E LÉGISLATURE – 1^{RE} SESSION
(PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2013 AU 5 MARS 2014)

Note : La dissolution de l'Assemblée a eu lieu le 5 mars 2014.

Liste des abréviations :

CAN :	Commission de l'Assemblée nationale
CAP :	Commission de l'administration publique
CAPERIN :	Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
CAT :	Commission de l'aménagement du territoire
CCE :	Commission de la culture et de l'éducation
CET :	Commission de l'économie et du travail
CFP :	Commission des finances publiques
CI :	Commission des institutions
CP :	Commission plénière
CRC :	Commission des relations avec les citoyens
CSSS :	Commission de la santé et des services sociaux
CTE :	Commission des transports et de l'environnement

LISTE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU GOUVERNEMENT ADOPTÉS :

n° 3	CI	Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe (Vote : Pour 98, Contre 0, Abstention 0 - adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
n° 12	CI	Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
n° 13	CI	Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire (<i>titre modifié</i>) (Vote : Pour 110, Contre 0, Abstention 0 - adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
n° 17	CI	Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)

- n° 18 CFP Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 21 CFP Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 22 CI Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la Loi visant à favoriser le civisme et certaines dispositions du Code civil relatives à la prescription (*titre modifié*) (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 23 CCE Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves vivant en milieu défavorisé et âgés de quatre ans (*titre modifié*) (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 24 CCE Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives (*titre modifié*) (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 25 CFP Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012 (Vote : Pour 74, Contre 16, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (printemps 2013)
- n° 26 CAT Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 27 CAT Loi sur l'économie sociale (Vote : Pour 107, Contre 0, Abstention 0 - adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 28 CI Loi instituant le nouveau Code de procédure civile (adopté à l'unanimité) (printemps 2014)
- n° 29 CSSS Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 30 CSSS Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 31 CFP Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 32 CFP Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)

-
- n° 35 CI Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 38 CFP Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 39 CFP Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (Vote : Pour 103, Contre 2, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (automne 2013)
- n° 41 CFP Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois (Vote : Pour 99, Contre 0, Abstention 0 - adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 42 CAT Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 45 CCE Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 46 CAPERN Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 51 CI Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 54 CP Loi sur la reprise des travaux dans l'industrie de la construction (adopté à la majorité des voix) (séance extraordinaire - printemps 2013)
- n° 57 CP Loi faisant suite au sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 64 CAT Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 65 CI Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 70 CP Loi modifiant la Loi sur les mines (Vote : Pour 99, Contre 2, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (séance extraordinaire - automne 2013)

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC AU NOM D'UN DÉPUTÉ ADOPTÉ :

Aucun

LISTE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ ADOPTÉS :

- n° 202 CAT Loi concernant la Ville de Terrebonne (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 203 CAT Loi concernant la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 204 CAT Loi concernant divers règlements de la Ville de Brossard et de la Ville de Longueuil visant l'arrondissement de Brossard (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 205 CAT Loi concernant la Ville de Châteauguay (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 206 CAT Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Basques (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 207 CAT Loi concernant la Ville de Windsor (adopté à l'unanimité) (automne 2013)
- n° 208 CAT Loi concernant la possibilité, pour le fondateur municipal, de se rendre caution de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup inc. (*titre modifié*) (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 209 CAT Loi concernant la possibilité, pour les fondateurs municipaux, de se rendre caution de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) inc. (adopté à l'unanimité) (printemps 2013)
- n° 211 CAT Loi concernant la Ville de Sherbrooke (adopté à l'unanimité) (automne 2013)

Le bilan des projets de loi adoptés :

PROJETS DE LOI DU GOUVERNEMENT :

Printemps 2013 : **17** projets de loi adoptés

Automne 2013 : **12** projets de loi adoptés

Printemps 2014 : **1** projet de loi adopté

Des 30 projets de loi adoptés au cours de cette période :

26 ont été adoptés à l'unanimité

4 ont été adoptés à la majorité des voix

PROJETS DE LOI DE DÉPUTÉS :

Printemps 2013 : aucun projet de loi adopté

Automne 2013 : aucun projet de loi adopté

Printemps 2014 : aucun projet de loi adopté

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ :

Printemps 2013 : **7** projets de loi adoptés

Automne 2013 : **2** projets de loi adoptés

Printemps 2014 : aucun projet de loi adopté

Les 9 projets de loi ont été **adoptés à l'unanimité**.

Les mandats des commissions parlementaires terminés ou en cours de réalisation au 5 mars 2014

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant :

- Les services d'hébergement (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Printemps 2012, Chapitre 4)
- Le déficit d'entretien des infrastructures publiques (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Automne 2012, Chapitre 4)
- La gestion du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Printemps 2012, Chapitre 3)
- La gestion du Tribunal administratif du Québec (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Printemps 2012, Chapitre 2)
- La gestion administrative du ministère des Finances et de l'Économie
- La gestion administrative de la Corporation d'Urgences-santé
- La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014, Printemps 2013, Chapitre 3)

- La non-production de déclarations à Revenu Québec (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014, Printemps 2013, Chapitre 5)
- Le contrôle et la surveillance de l'assainissement des eaux usées municipales et le contrôle et la surveillance de la production d'eau potable (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Hiver 2013, Chapitres 5 et 6)
- Les interventions gouvernementales dans le secteur minier (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2012-2013, Hiver 2013, Chapitre 7)
- La déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014, Printemps 2013, Chapitre 2)
- La gestion administrative du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- La gestion administrative de la Régie de l'assurance maladie du Québec
- Les services à domicile (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014, Printemps 2013, Chapitre 4)
- La gestion administrative et la gouvernance du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014, Automne 2013, Chapitre 3)

Autres mandats :

- Élection à la vice-présidence de la Commission
- Entendre le Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion et ses engagements financiers 2012-2013

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Étude détaillée : 1 projet de loi public

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 43, Loi sur les mines
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents

Interpellations :

- Le fiasco de la gouvernance péquiste en matière de ressources naturelles
- L'immobilisme du gouvernement péquiste en matière d'agriculture au Québec

Autre mandat :

- Étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

 COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Étude détaillée : 4 projets de loi publics et 9 projets de loi d'intérêt privé

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et les référendums dans les municipalités en matière de financement
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie

Interpellation :

- L'absence de leadership du gouvernement péquiste quant aux enjeux liés à la métropole

 COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Consultations :

- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives (suite)
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans

Autres mandats :

- Consultations particulières sur le document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques
- Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14-1)
- Élection à la vice-présidence de la Commission

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 36, Loi sur la Banque de développement économique du Québec

Interpellations :

- La politique de laisser-faire du gouvernement péquiste en matière de travail
- L'échec du gouvernement péquiste en matière de développement économique régional

Autres mandats :

- Utilisation inappropriée de fonds publics par Tourisme Montréal
- Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Étude de pétitions :

- Augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Étude détaillée : 7 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois

Interpellations :

- La chute des investissements privés annoncés au Québec depuis l'élection du Parti québécois
- Faire le point sur les conséquences de la diminution des revenus de l'État sous le gouvernement péquiste
- La gestion des projets d'infrastructure par le gouvernement

- Le bulletin désastreux du gouvernement péquiste en matière de gestion des finances publiques
- La mauvaise gestion des dépenses publiques par le gouvernement

Autres mandats :

- Consultations particulières sur le rapport *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours)
- Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014
- Audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers
- Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques (13 juin 2013)
- Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques (20 novembre 2013)

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Étude détaillée : 8 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 49, Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 61, Loi visant principalement le recouvrement de sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic
- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement

Interpellations :

- Le manque de vision du gouvernement péquiste face aux problématiques criantes reliées à la surpopulation carcérale, à la gestion interne et à la sécurité dans les centres de détention du Québec
- Le refus du gouvernement péquiste de rendre publics tous les avis juridiques concernant les orientations gouvernementales sur son projet de Charte des valeurs québécoises

Autres mandats :

- Consultation générale sur le rapport *Technologies et vie privée à l'heure des choix de société*
- Audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental
- Élection à la vice-présidence de la Commission (10 janvier 2014)
- Élection à la vice-présidence de la Commission (12 février 2014)

Mandat d'initiative :

- Étude du rapport *Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, des rapports d'activité 2007-2008 à 2011-2012 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire au lobbyisme

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Surveillance d'organisme et reddition de compte :

- Curateur public du Québec

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie

Interpellations :

- Le projet d'assurance autonomie du ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des aînés
- L'incapacité du gouvernement péquiste à fournir un cadre financier concernant le financement de l'assurance autonomie

Autres mandats :

- Consultations particulières sur le projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux
- Consultations particulières concernant la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général
- Consultations particulières sur le livre blanc sur la création d'une assurance autonomie intitulé *L'autonomie pour tous*
- Étude du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac

Mandat d'initiative :

- Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Études de pétitions :

- Une loi autorisant une personne handicapée d'être toujours accompagnée de son chien d'assistance
- La fluoruration de l'eau potable

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste

Interpellation :

- Les enjeux environnementaux liés à la politique pétrolière du gouvernement du Québec

Autres mandats :

- Élection à la présidence de la Commission
- Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Masse salariale, allocations et dépenses des députés en 2013-2014

MASSE SALARIALE DES DÉPUTÉS

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	12 274 878 \$
---	---------------

ALLOCATIONS

Allocations de dépense, de présence et allocations pour des activités politiques	3 114 337 \$
Allocations de transition (comprennent les allocations versées lors du départ d'un député)*	106 963 \$
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	995 974 \$
Logement à Québec ou en banlieue	1 579 141 \$
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	21 598 \$
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	5 345 483 \$

DÉPENSES

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	14 234 559 \$	7 548 970 \$	21 783 529 \$
Frais de déplacement	406 022 \$	575 119 \$	981 141 \$
Services de recherche des partis politiques			2 429 567 \$

* Les allocations de transition versées en 2013-2014 se chiffraient à 749 820 \$. Une part de ce montant, soit 642 857 \$, avait été provisionné en 2010-2011.

Les mandats des unités administratives au 31 mars 2014

Le **secrétaire général** est le premier fonctionnaire de l'Assemblée nationale et le premier conseiller en matière de procédure parlementaire auprès du président et de l'ensemble des députés. Il assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée nationale, administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

La **Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau** assiste le secrétaire général dans la gestion courante de son bureau, coordonne et réalise des mandats de nature institutionnelle ou administrative, assure la liaison avec les cabinets et les unités administratives et conseille le secrétaire général en matière de sécurité de l'information. De plus, elle fournit l'expertise professionnelle et technique liée à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions du Bureau et met à jour le Répertoire des règles administratives ainsi que le Recueil des décisions du Bureau. Enfin, elle coordonne l'accueil des nouveaux députés et fournit aux parlementaires des informations générales relatives à l'administration de leurs allocations et de leurs conditions de travail ainsi qu'aux principaux services offerts par l'Assemblée.

La **Direction générale des affaires juridiques et parlementaires** conseille l'Assemblée nationale sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé. Elle coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

La **Direction des travaux parlementaires** assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée et des commissions ainsi que leur transcription dans le Journal des débats. Elle édite, en français et en anglais, le Feuilleton et préavis et le procès-verbal de chaque séance ainsi que le Règlement et autres règles de procédure de l'Assemblée. Elle fournit l'expertise professionnelle et technique liée à la planification, à l'organisation, au déroulement et au suivi des travaux des commissions parlementaires.

La **Direction de la traduction et de l'édition des lois** fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des textes législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

Le **Secrétariat général adjoint à l'administration** fournit les services de diffusion des débats, de ressources humaines, de ressources financières, d'approvisionnement et de vérification, de gestion immobilière et de ressources matérielles, d'informatique et de télécommunications, de sécurité et de services alimentaires. Il assiste le secrétaire général dans la gestion des affaires administratives et dans la gestion de l'information numérique.

La **Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles** fournit des services professionnels et techniques variés en matière de conservation, de rénovation, d'aménagement et d'entretien des immeubles ainsi qu'en reprographie, en courrier et messagerie, en approvisionnement en fournitures de bureau et en distribution de documents parlementaires.

La **Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications** gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et de certaines activités spéciales en plus de produire des documents audiovisuels et multimédias à caractère pédagogique. Elle conseille les autorités sur les orientations et les politiques relatives aux technologies de l'information et collabore aux stratégies de développement liées aux nouvelles technologies. Elle fournit les services et le soutien requis en informatique, en bureautique et en télécommunications.

La **Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification** coordonne et supervise les activités liées à la préparation et au suivi du budget, à la comptabilisation des opérations et à l'approvisionnement. Elle conseille et assiste les autorités et les gestionnaires en matière de finances et d'approvisionnement.

La **Direction des ressources humaines** conseille les autorités et les gestionnaires en matière d'organisation administrative, de gestion de l'effectif, d'évaluation et de classification des emplois et d'organisation du travail. Elle réalise les activités liées à l'organisation du travail, à la dotation des emplois, à la gestion de l'effectif, aux relations de travail, à la rémunération, à l'interprétation des conditions de travail des députés, du personnel politique et administratifs, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'au développement des compétences. Enfin, elle planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités liées à la gestion des services des restaurants Le Parlementaire et Le Café du Parlement.

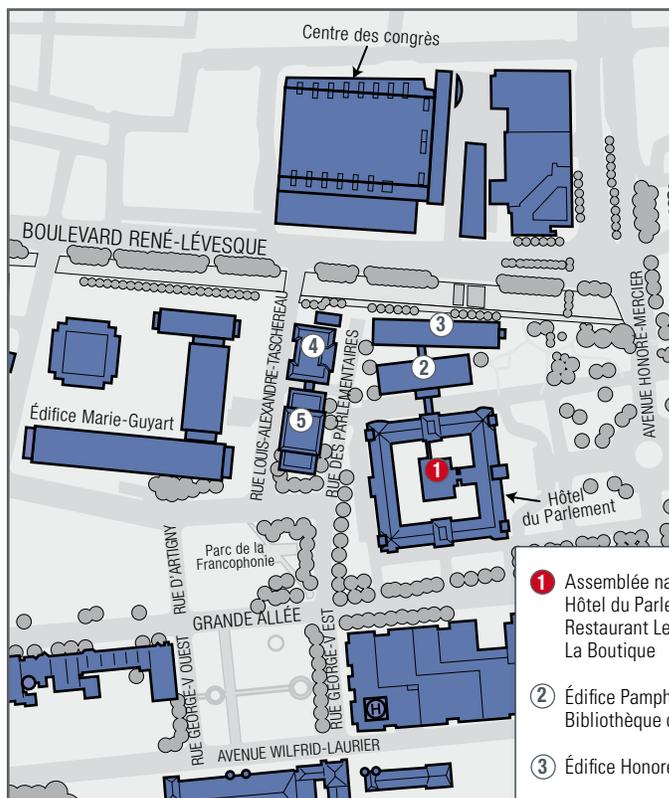
La **Direction de la sécurité** veille à la protection des personnes, des édifices et des biens sur les propriétés de l'Assemblée nationale, ce qui lui permet d'assurer la bonne marche des travaux parlementaires. Elle conseille les autorités sur toutes les mesures de prévention et de protection à prendre en matière de sécurité à l'hôtel du Parlement et dans les bureaux de circonscription. Elle fait le suivi des risques, en s'appuyant notamment sur la détection des menaces. À ce titre, elle renseigne les autorités sur tous les événements d'intérêt qui concernent la sécurité parlementaire.

La **Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale** fournit les services professionnels et techniques en matière de communication, d'activités éducatives, de protocole, d'accueil et de relations interparlementaires et internationales. Elle a aussi pour mission de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives de l'Assemblée. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, de gestion documentaire et d'archives.

La **Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil** favorise le rayonnement de l'Assemblée nationale et conseille les autorités et les unités administratives en matière de communications et de relations publiques. Elle offre, de plus, des services de graphisme, de rédaction, de communication sur le Web et les médias sociaux ainsi qu'un service d'information aux médias. En outre, elle réalise des activités à caractère pédagogique, telles des simulations parlementaires. De concert avec le Service de la télédiffusion des débats, elle élabore et coordonne la production de documents audiovisuels et multimédias. De plus, elle assure les services d'accueil et de renseignements pour le public, les visites guidées de l'hôtel du Parlement ainsi que la gestion de la Boutique de l'Assemblée.

La **Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole** conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée nationale dans ce domaine. De plus, elle est responsable des activités protocolaires de l'Assemblée ainsi que de la préparation et du bon fonctionnement des cérémonies officielles. Elle exerce aussi un rôle conseil sur le plan protocolaire auprès de la présidence, des députés et des organismes extérieurs.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Colline Parlementaire - édifices et stationnements

- 1 Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Restaurant Le Parlementaire
La Boutique
- 2 Édifice Pamphile-Le May
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- 3 Édifice Honoré-Mercier
- 4 Édifice Jean-Antoine-Panet
- 5 Édifice André-Laurendeau

Assemblée nationale

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux

Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : accueil@assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

Horaire d'été (24 juin à la fête du Travail)

Des visites guidées extérieures
sont aussi offertes
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15
Samedi et dimanche, 24 juin, 1^{er} juillet et
fête du Travail, de 9 h 30 à 16 h 15
Les groupes de plus de 10 personnes sont priés
de réserver.

Renseignements

Téléphone : 418 643-7239
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : guides@assnat.qc.ca

RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h 30*
Cet horaire peut varier en été.

Réservations

Téléphone : 418 643-6640
Télécopieur : 418 643-6378
Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

Horaire d'été (24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 16 h

Renseignements

Téléphone : 418 643-8785
Télécopieur : 418 528-6022
Courriel : boutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Juin 2014



Papier fabriqué au Québec



Place aux citoyens

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3
assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866 DÉPUTÉS



assnat.qc.ca/mediassociaux

